

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 22, 2022

The Standing Senate Committee on National Finance met with videoconference this day at 8:46 a.m. [ET] to study the subject matter of Bill C-32, An Act to implement certain provisions of the fall economic statement tabled in Parliament on November 3, 2022 and certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 7, 2022.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I wish to welcome all the senators as well as the viewers across the country who are watching us on senCanada.ca.

[*Translation*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the Senate Committee on National Finance. Now, I would like to do a round table and ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Gignac: Clément Gignac, Quebec.

Senator Loffreda: Tony Loffreda, Quebec.

[*English*]

Senator Bovey: Patricia Bovey, senator from Manitoba.

Senator Duncan: Pat Duncan, senator from the Yukon.

Senator Pate: Kim Pate from the beautiful shores of the Kitchissippi of the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Anishinaabeg.

[*Translation*]

Senator Moncion: Lucie Moncion, Ontario.

[*English*]

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

The Chair: Thank you, honourable senators.

This morning, we begin our study on the subject matter of Bill C-32, An Act to implement certain provisions of the Fall Economic Statement tabled in Parliament on November 3, 2022 and certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 7, 2022, referred to this committee on November 17, 2022 by the Senate of Canada.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 22 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 8 h 46 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la teneur du projet de loi C-32, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre 2022 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les sénateurs ainsi qu'aux téléspectateurs de partout au pays qui nous regardent sur senCanada.ca.

[*Français*]

Je m'appelle Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. J'aimerais maintenant faire un tour de table et demander à mes collègues de se présenter.

Le sénateur Gignac : Clément Gignac, du Québec

Le sénateur Loffreda : Tony Loffreda, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, sénatrice du Manitoba.

La sénatrice Duncan : Pat Duncan, sénatrice du Yukon.

La sénatrice Pate : Kim Pate, depuis les magnifiques rives du Kitchissippi, sur le territoire non cédé et non soumis du peuple algonquin anishinabe.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : Merci, honorables sénateurs et sénatrices.

Ce matin, nous entamons notre étude de la teneur du projet de loi C-32, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre 2022 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022, renvoyé au comité le 17 novembre 2022 par le Sénat du Canada.

[Translation]

We are pleased once again this morning to welcome Mr. Yves Giroux, Parliamentary Budget Office. On behalf of the Senate Committee on National Finance, many thanks to you and your team for accepting our invitation once again, as you always do, to illustrate to Canadians the transparency, accountability, reliability and predictability of budgets.

[English]

He is accompanied by Ms. Kristina Grinshpoon, Director, Fiscal Analysis. Welcome to both of you, and thank you for accepting our invitation to appear in front of the Standing Senate Committee on National Finance. It is always very enlightening, Mr. Giroux, to welcome you and your team. Your testimony always helps us, on behalf of all Canadians, to focus on the main principles of transparency, accountability, reliability and predictability.

[Translation]

You now have the floor for your opening remarks, and then the senators will have some questions. Go ahead, Mr. Giroux.

[English]

Yves Giroux, Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: Thank you, Mr. Chair. Honourable senators, thank you for the invitation to appear before you today. We're pleased to be here to discuss our analysis of Bill C-32, the Fall Economic Statement implementation act, which we published in our report titled *Fall Economic Statement 2022 — Issues for Parliamentarians* on November 15, 2022.

With me today, I have Kristina Grinshpoon, Director of Fiscal Analysis.

In accordance with the PBO's legislative mandate to provide impartial independent analysis to help parliamentarians fulfill their constitutional role, which consists of holding government accountable, our report on the Fall Economic Statement highlights key issues to assist parliamentarians in their budget deliberations.

In terms of funding and new budgetary measures, revisions to the private-sector economic outlook and fiscal developments in the Fall Economic Statement provide a total of \$81.2 billion in new fiscal room, which finances \$52.2 billion in net new measures over 2022-23 to 2027-28. Of note is the government's \$4-billion enhancement to the Canada workers benefit, which will automatically provide advance payments to individuals who qualified for the benefit in the previous tax year. The substantial

[Français]

Nous avons le plaisir, encore ce matin, d'accueillir M. Yves Giroux, directeur parlementaire du budget. À vous et à votre équipe, au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je vous remercie beaucoup d'avoir encore une fois accepté notre invitation — comme toujours —, afin de montrer aux Canadiens et Canadiennes la transparence, la reddition de comptes, la prévisibilité et la fiabilité des budgets.

[Traduction]

Il est accompagné de Mme Kristina Grinshpoon, directrice, Analyse financière. Bienvenue à vous deux et merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Il est toujours très instructif, monsieur Giroux, de vous accueillir, vous et votre équipe. Votre témoignage nous aide toujours, au nom de tous les Canadiens, à nous concentrer sur les grands principes de transparence, de responsabilité, de fiabilité et de prévisibilité.

[Français]

Nous allons maintenant vous céder la parole pour que vous puissiez faire vos commentaires; ensuite, les sénateurs vous poseront des questions. Monsieur Giroux, la parole est à vous.

[Traduction]

Yves Giroux, directeur parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget : Merci, monsieur le président. Honorables sénateurs, merci de l'invitation de comparaître aujourd'hui devant vous. Nous sommes ravis d'être ici pour discuter de notre analyse du projet de loi C-32, la loi d'exécution de l'Énoncé économique de l'automne, que nous avons publiée dans notre rapport intitulé *Énoncé économique de l'automne 2022 — Enjeux pour les parlementaires* le 15 novembre 2022.

Je suis accompagné aujourd'hui de Kristina Grinshpoon, directrice de l'analyse financière.

En vertu du mandat législatif du DPB visant à fournir des analyses indépendantes et impartiales afin d'aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel consistant à demander des comptes au gouvernement, notre rapport sur l'énoncé économique de l'automne met en lumière des enjeux clés visant à aider les parlementaires dans leurs délibérations budgétaires.

En ce qui concerne le financement et les nouvelles mesures budgétaires, les révisions apportées aux perspectives économiques du secteur privé et à l'évolution budgétaire dans l'énoncé économique de l'automne procurent une nouvelle marge de manœuvre financière de 81,2 milliards de dollars, ce qui permet de financer 52,2 milliards de dollars en nouvelles mesures nettes de 2022-2023 à 2027-2028. Il convient de souligner la bonification de 4 milliards de dollars apportée par le

cost of this measure is largely due to the government's policy decision not to recoup these advance payments when recipients' incomes rise and they become ineligible for benefits or eligible for lower benefits. Not requiring repayment of federal benefits for ineligible individuals is a pronounced departure from the existing federal tax and transfer system.

[Translation]

Further, the Government identified \$14.2 billion in new measures without providing specific details on this spending. This spending represents 27% of all new measures, \$52.2 billion, in the *Fall Economic Statement 2022*. This lack of transparency creates challenges for parliamentarians and members of the public when reviewing the government's spending plans.

The timeliness of financial reporting also continues to present challenges. This year, the Public Accounts of Canada were tabled on October 27, seven months after the close of the fiscal year. Canada continues to fall short of the standard for advanced practice in the International Monetary Fund's financial reporting guidelines, which recommends that government publish their annual financial statements within six months. Parliamentarians may wish to request that the Government publish the Public Accounts and Departmental Results Reports, which have not yet been published, within six months of the close of the fiscal year.

Finally, the government highlighted that it exceeded its first spending review target of \$3.0 billion by achieving savings of \$3.8 billion from lower-than-anticipated spending on certain COVID-19 support measures in the previous fiscal year, 2021-22. However, the source of this savings is inconsistent with the intention and timing that was announced in Budget 2022. The Fall Economic Statement provided no explanation for this discrepancy.

This puts into question the credibility of the yet-to-be-launched Strategic Policy Review supposed to generate savings of \$6 billion by 2026-27 and \$3 billion in annual savings.

Ms. Grinshpoon and I will be pleased to answer any questions you may have regarding our analysis of the Fall Economic Statement or other PBO work.

The Chair: Thank you very much, Mr. Giroux.

gouvernement à l'Allocation canadienne pour travailleurs, qui permettra de verser automatiquement des paiements anticipés aux particuliers qui étaient admissibles à l'allocation au cours de l'année d'imposition précédente. Le coût substantiel de cette mesure est en grande partie attribuable à la décision stratégique du gouvernement de ne pas recouvrer ces paiements anticipés lorsque les revenus des bénéficiaires augmentent et que ces derniers ne sont plus admissibles aux prestations, ou qu'ils y sont à un niveau inférieur. Le fait de ne pas exiger le remboursement des prestations fédérales pour les particuliers non admissibles constitue un écart marqué par rapport au régime fédéral d'imposition et de transferts actuel.

[Français]

En outre, le gouvernement a annoncé 14,2 milliards de dollars en nouvelles mesures sans fournir de détails sur ces dépenses qui représentent 27 % de l'ensemble des nouvelles mesures de l'*Énoncé économique de l'automne 2022*, soit environ 52 milliards de dollars. Ce manque de transparence pose des défis pour les parlementaires et les membres du public au cours de l'examen des plans de dépenses du gouvernement.

La ponctualité des rapports financiers continue également de poser des défis. Cette année, les Comptes publics du Canada ont été déposés le 27 octobre, soit sept mois après la clôture de l'exercice. Le Canada ne respecte toujours pas la norme de pratique avancée des lignes directrices du Fonds monétaire international en matière de rapports financiers, où il est recommandé aux gouvernements de publier leurs états financiers annuels dans un délai de six mois. Les parlementaires voudront peut-être demander au gouvernement de publier les Comptes publics et les rapports sur les résultats ministériels, qui n'ont pas encore été publiés, dans un délai maximum de six mois suivant la clôture de l'exercice.

Enfin, le gouvernement a souligné qu'il avait dépassé sa première cible d'examen des dépenses de 3 milliards de dollars en réalisant des économies de 3,8 milliards de dollars grâce à des dépenses moins élevées que prévu pour certaines mesures de soutien liées à la COVID-19 au cours de l'exercice de 2021-2022 précédent. Toutefois, la source de ces économies n'est pas conforme à l'intention et au calendrier annoncés dans le budget de 2022. L'*Énoncé économique de l'automne 2022* n'a fourni aucune explication à cet égard.

Cela remet en question la crédibilité de la révision stratégique des politiques, qui doit être lancée et qui est censée générer des économies de 6 milliards de dollars d'ici 2026-2027 et de 3 milliards de dollars par an.

Kristina et moi nous ferons un plaisir de répondre à vos questions sur notre analyse de l'*Énoncé économique de l'automne 2022* ou sur tout autre aspect du travail du Bureau du directeur parlementaire du budget.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Giroux.

[English]

Honourable senators, now we will proceed to questions. I would like to share with you that you will have a maximum of five minutes each for only one round of questions. We do have another panel appearing at 10 a.m.; therefore, please ask your questions directly to the witnesses. Please respond concisely. The clerk will inform me when the time is over.

Senator Marshall: Thank you, Mr. Giroux and your staff, for being here this morning, and thank you for all the excellent reports you're producing.

My first question is on Indigenous-related spending; it's mentioned in Annex 1 of the Fall Economic Statement. Is there any way to track that funding when you look at the estimates for the two Indigenous-related departments? There are quite a few claims and different kinds of treaties. The list just goes on and on.

Is there any way that parliamentarians can track that money? Some of the amounts are quite large — \$20 billion, \$5 billion. They show up as quite large items. Is there any way to track that?

Mr. Giroux: That's a good question, because we sometimes struggle to track the money ourselves, given that the reconciliation between the budget, the Fall Economic Statement, the Main Estimates, the Supplementary Estimates and the Departmental Plans is quite a difficult and complex exercise. The best way to ensure that you can track that spending is probably to have the departmental officials — the deputy minister and his or her officials — appear before the committee to provide you with a clear reconciliation and provide answers to specific questions you may have.

Senator Marshall: In your report, you talk about the \$5.7 billion and the \$8.5 billion. You're questioning it with regard to fiscal transparency. Is that a problem as you look at other financial documents? I know in the estimates of Treasury Board, or maybe it was Supplementary Estimates, there was a reference to "contingency fund." Is that an issue just for the Fall Economic Statement, or is it more pervasive than that?

Mr. Giroux: I would say it is more pervasive than that; it is not just specific to the Fall Economic Statement. Every time there is a budget, a fall statement or any other government document, there is not full transparency, especially when it comes to contingent liabilities or funding set aside for future spending decisions. So we are left with, on the one hand, having

[Traduction]

Honorables sénateurs et sénatrices, nous allons maintenant passer aux questions. J'aimerais vous dire que vous aurez un maximum de cinq minutes chacun pour un seul tour de questions. Nous avons un autre groupe de témoins qui comparait à 10 heures; par conséquent, veuillez poser vos questions directement aux témoins, qui sont priés de répondre de manière concise. La greffière m'avertira lorsque le temps sera écoulé.

La sénatrice Marshall : Merci, monsieur Giroux, à vous et votre personnel, d'être ici ce matin, et merci pour tous les excellents rapports que vous produisez.

Ma première question porte sur les dépenses liées aux Autochtones; elles sont mentionnées à l'annexe 1 de l'énoncé économique de l'automne. Y a-t-il un moyen de faire le suivi de ce financement lorsque vous regardez le budget des dépenses pour les deux ministères relatifs aux Autochtones? Il y a beaucoup de revendications et différents types de traités. La liste n'en finit pas.

Y a-t-il un moyen pour les parlementaires de suivre cet argent? Certaines des sommes sont assez élevées : 20 milliards de dollars, 5 milliards de dollars. Elles apparaissent comme des postes assez importants. Existe-t-il un moyen d'en faire le suivi?

M. Giroux : C'est une bonne question, parce que nous avons parfois du mal à suivre l'argent nous-mêmes, étant donné que le rapprochement entre le budget, l'énoncé économique de l'automne, le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les plans ministériels est un exercice difficile et complexe. La meilleure façon de s'assurer que vous pouvez suivre ces dépenses est probablement de demander aux représentants ministériels — le sous-ministre et ses représentants — de comparaître devant le comité afin de vous présenter un rapprochement clair et de fournir des réponses à vos questions précises.

La sénatrice Marshall : Dans votre rapport, vous parlez des 5,7 milliards de dollars et des 8,5 milliards de dollars. Vous les remettez en question en ce qui concerne la transparence budgétaire. Est-ce un problème lorsque vous examinez d'autres documents financiers? Je sais que dans le Budget des dépenses du Conseil du Trésor, ou c'était peut-être dans le Budget supplémentaire des dépenses, il est question d'un « fonds de prévoyance ». S'agit-il d'un problème lié simplement à l'énoncé économique de l'automne ou est-ce plus répandu que cela?

M. Giroux : Je dirais que c'est plus répandu que cela; ce n'est pas juste propre à l'énoncé économique de l'automne. Chaque fois qu'il y a un budget, un énoncé économique ou tout autre document gouvernemental, il n'y a pas une pleine transparence, surtout lorsqu'il s'agit de passifs éventuels ou de fonds mis de côté pour des décisions de dépenses futures. Nous nous

that line appear — contingent liabilities — or upcoming decision pressures.

But when funding related to these set-asides is announced, it is rare that we will be provided with that connection by the government. They will rarely say that funding for this was provided in a particular line, the set-aside for upcoming decisions or pressures that are known, so we are left with the issue of finding the exact source of funds. The government will often say that it was provided for in the budget — Budget 2021 or Budget 2022 — but it is not always transparent exactly which line.

Senator Marshall: To go back to a problem we saw last year, is it possible the funding is being used as duplicate funding; is that a risk?

Mr. Giroux: It's always a risk when we don't know the exact source of funds, but I would not suggest that it leads to any misappropriation of funds. It's rather a question of transparency and figuring out which line —

Senator Marshall: Trying to follow it.

Mr. Giroux: Yes.

Senator Marshall: Okay.

My next question is about the tax on shares buybacks — the buyback of shares. Have you done any work there? It seems the government is going to increase taxes on corporations to encourage them to invest, which seems to be counterproductive. Have you looked at that area at all? For example, why 2% and not 1%?

Mr. Giroux: The question as to why 2% versus 1% is probably a question best addressed to the minister herself.

We have looked at estimating the revenue generated by this. I'm not sure whether we'll be able to provide an accurate estimate, because it's difficult to have reliable data on share buybacks, especially the behaviour of firms after the tax comes into effect. We suspect that there will be a lot of advance share buybacks before the provision comes into force so that fewer share buybacks are subjected to the tax.

Senator Marshall: Are you aware of any target the government has set with regard to the level of investment they would like to see as a result of imposing this tax?

Mr. Giroux: No, I am not aware of any specific target. In fact, I would be surprised if there were any specific target. My personal suspicion is that it is probably a statement of intentions rather than having a specific target in mind.

retrouvons donc avec, d'une part, cette ligne qui apparaît — les passifs éventuels — ou des pressions relatives aux décisions à venir.

Mais lorsque les fonds liés à ces marchés réservés sont annoncés, il est rare que le gouvernement nous fournisse ce lien. Il est rare qu'il dise que le financement a été prévu dans une ligne particulière, le marché réservé pour les décisions à venir ou les pressions qui sont connues, ce qui nous laisse avec le problème de trouver la source exacte des fonds. Le gouvernement dira souvent que cela a été prévu dans le budget — le budget de 2021 ou le budget de 2022 — mais il n'est pas toujours évident exactement de quelle ligne il s'agit.

La sénatrice Marshall : Pour revenir à un problème que nous avons vu l'année dernière, est-il possible d'utiliser les fonds comme double financement; est-ce un risque?

M. Giroux : C'est toujours un risque lorsque nous ne connaissons pas la source exacte des fonds, mais je ne dirais pas que cela entraîne un quelconque détournement de fonds. C'est plutôt une question de transparence et de savoir quelle ligne...

La sénatrice Marshall : J'essaie de suivre.

M. Giroux : Oui.

La sénatrice Marshall : D'accord.

Ma prochaine question porte sur l'impôt sur les rachats d'actions. Avez-vous travaillé en ce sens? Il semble que le gouvernement ait augmenté l'impôt sur les sociétés pour les encourager à investir, ce qui semble contre-productif. Vous êtes-vous penchés sur ce domaine? Par exemple, pourquoi 2 % et non pas 1 %?

M. Giroux : Il vaudrait probablement mieux poser à la ministre elle-même la question de savoir pourquoi 2 % plutôt que 1 %.

Nous avons cherché à estimer le revenu généré par une telle mesure. Je ne suis pas sûr si nous pourrions fournir une estimation précise, parce qu'il est difficile d'avoir des données fiables sur les rachats d'actions, en particulier sur le comportement des sociétés après l'entrée en vigueur de l'impôt. Nous soupçonnons qu'il y aura beaucoup de rachats d'actions anticipés avant l'entrée en vigueur de la disposition, de sorte que moins de rachats d'actions seront soumis à la taxe.

La sénatrice Marshall : Savez-vous si le gouvernement a fixé un objectif quant au niveau d'investissement qu'il aimerait voir à la suite de l'imposition de cette taxe?

M. Giroux : Non, je ne suis au courant d'aucun objectif précis. En fait, je serais surpris s'il y en avait un. Je soupçonne personnellement qu'il s'agit probablement de faire une déclaration d'intentions plutôt que d'avoir un objectif précis à l'esprit.

Senator Marshall: Mr. Giroux, I have a problem with all of these programs that the government is funding to help people cope with inflation. A pot of money is given out for the GST rebate; a pot of money is given out for something else; different groups are being impacted. Is there any way to assess who is receiving this funding? Is it the same groups always receiving the funding, or is it spread around more than that? Is there any way to determine if there are groups of people who are in financial need who aren't really receiving anything or a very minimal amount? I'm looking at it from an overall perspective as opposed to just individual programs.

Mr. Giroux: That's an interesting question. Given that most of these programs that are providing relief for inflation are directed at those at the lower end of the income scale, I would think that several of these recipients get more than one type of benefit. For example, because of the income threshold, the amount of \$500 for rent is probably going to the same people who will benefit from the doubling of the GST credit. There will probably be a lot of recouping between these benefits, given that they are concentrated at an income level that's below the cut-off for the GST credit.

Senator Marshall: Is there any way to assess that?

Mr. Giroux: Yes, it's certainly possible. If the committee wishes us to do that, we could certainly look at it.

Senator Marshall: Thank you.

[*Translation*]

Senator Moncion: Welcome to you both. It is always a pleasure to see you. My page pertains to page 7 of your report, where you state:

Of note is the Government's \$4 billion enhancement to the Canada Workers Benefit . . .

The last sentence reads as follows:

Not requiring repayment of federal benefits for ineligible individuals is a pronounced departure from the existing federal tax and transfer system.

Can you explain this variance and the measure?

Mr. Giroux: The measure that is not spelled out in the economic update is intended to provide the Canada Workers Benefit in advance, based on what is known about workers' income profile. If a worker qualifies for the Canada Workers

La sénatrice Marshall : Monsieur Giroux, j'ai un problème avec tous ces programmes que le gouvernement finance pour aider les gens à composer avec l'inflation. Une somme d'argent est distribuée pour le remboursement de la TPS; une somme d'argent est distribuée pour autre chose; différents groupes sont touchés. Y a-t-il un moyen d'évaluer qui reçoit ces fonds? S'agit-il toujours des mêmes groupes ou est-ce que c'est plus réparti que cela? Y a-t-il un moyen de déterminer s'il y a des groupes de personnes qui sont dans le besoin et qui ne reçoivent rien ou ne reçoivent qu'un montant très minime? J'examine la question d'un point de vue global, par opposition aux programmes individuels.

M. Giroux : C'est une question intéressante. Étant donné que la plupart de ces programmes qui fournissent une mesure d'allègement de l'inflation s'adressent à ceux qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus, je pense que plusieurs de ces bénéficiaires reçoivent plus qu'un type d'avantages. Par exemple, en raison du seuil de revenu, le montant de 500 \$ pour le loyer sera probablement remis aux personnes mêmes qui bénéficieront du doublement du crédit pour la TPS. Il y aura probablement beaucoup de recoupements entre ces avantages, étant donné qu'ils sont concentrés à un niveau de revenu inférieur au seuil du crédit pour la TPS.

La sénatrice Marshall : Y a-t-il un moyen d'évaluer cela?

M. Giroux : Oui, c'est certainement possible. Si le comité nous demande de le faire, nous pourrions certainement l'examiner.

La sénatrice Marshall : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Bienvenue, monsieur et madame. C'est toujours un plaisir de vous voir. Ma question touche la page 8 de votre document. Vous mentionnez ceci :

Il convient de souligner la bonification de 4 milliards de dollars apportée par le gouvernement à l'Allocation canadienne pour travailleurs [...]

À la dernière phrase, vous dites ce qui suit :

Le fait de ne pas exiger le remboursement des prestations fédérales pour les particuliers non admissibles constitue un écart marqué par rapport au régime fédéral d'imposition et de transferts actuel.

Pourriez-vous expliquer cette variance et la mesure?

M. Giroux : La mesure qui n'est pas explicite dans la mise à jour économique vise à fournir à l'avance l'Allocation canadienne pour travailleurs en se basant sur ce qui est connu du profil de revenu des travailleurs. Si un travailleur ou une

Benefit, the government would pay that person a larger share of the benefit in advance for the current year.

In terms of tax benefits, under normal circumstances, when a person submits their income tax return, if their income exceeds the eligibility threshold, the government would recover part or all of the excess amounts paid. Paying certain benefits in advance is not out of the ordinary or unprecedented in the tax system.

What is unprecedented is allowing people to keep those amounts if they were not eligible, for instance because their income exceeded the thresholds. This can give rise to situations in which a person's income increases from \$20,000, and is therefore eligible for the Canada Workers Benefit, and earns \$50,000 or \$70,000 in a better year. One can imagine all kinds of scenarios with higher amounts, but the government considers that you received a few hundred dollars of extra benefits to which you were not entitled, but lets you keep that money.

That is what the sentence means. This is a significant departure from the tax system and it explains why all of this costs \$4 billion over five or six years, which unfortunately was not explicitly stated in the fall update. The fall update referred to the advance payment of the Canada Workers Benefit and indicated a cost, but did not indicate anywhere that the government would not try to recover those amounts for people whose income was above the maximum income threshold.

Senator Moncion: You are saying this is unprecedented?

Mr. Giroux: To my knowledge, it is unprecedented in the federal tax system. It might have happened with some COVID-19 benefits, when the government changed the rules after the benefits were introduced to avoid unfortunate situations, but yes, it is unprecedented in the tax system overall.

Senator Moncion: Thank you. My second question pertains to page 9. The last sentence says:

Moreover, the Government has provided \$2.25 billion in additional funding over 6 years for more effective service delivery, rather than reducing spending by reviewing the effectiveness of its operations.

I really like that sentence, because it seems that the government somehow forgot to rejig its operations. But I am trying to understand. In the context of your report, you are suggesting that the government is investing more money and

travailleuse se qualifie pour l'Allocation canadienne pour travailleurs, le gouvernement propose de lui verser à l'avance une plus grande proportion de l'allocation pour l'année en cours.

Normalement, dans les prestations fiscales, une fois que la personne fournit sa déclaration de revenus, si son revenu dépasse les seuils qui la rendraient inadmissible, le gouvernement récupérerait une partie ou la totalité des montants versés en trop. Ce n'est pas quelque chose qui est hors de l'ordinaire ou du jamais-vu de verser certaines prestations à l'avance dans le régime fiscal.

Ce qui est du jamais-vu, c'est de laisser les gens profiter de ces montants s'ils n'étaient pas admissibles, par exemple parce qu'ils ont gagné un montant qui dépasse les seuils. Cela peut donner lieu à des situations où quelqu'un passe d'un revenu de 20 000 \$, et est donc admissible à l'Allocation canadienne pour travailleurs, et se retrouve avec une meilleure année et gagne 50 000 \$ ou 70 000 \$. On peut imaginer toutes sortes de scénarios plus élevés que cela, mais le gouvernement considère que vous avez eu quelques centaines de dollars de prestations, auxquelles vous n'aviez pas droit normalement, mais on vous laisse ces montants.

C'est ce que disait la phrase. C'est un départ significatif comparativement à ce qu'on voit dans le régime fiscal et cela explique pourquoi tout cela coûte 4 milliards de dollars sur cinq ou six ans, ce qui n'était malheureusement pas mentionné explicitement dans la mise à jour de l'automne. La mise à jour de l'automne parlait du versement anticipé de l'Allocation canadienne pour travailleurs et indiquait un coût, mais ne mentionnait nulle part que le gouvernement n'allait pas essayer de récupérer ces montants pour ceux et celles qui gagnent au-delà du seuil maximum de revenu.

La sénatrice Moncion : Vous dites que c'est du jamais-vu?

M. Giroux : À ma connaissance, c'est du jamais-vu dans le régime fiscal. Cela a peut-être été fait dans certains cas pour les prestations liées à la COVID-19, où le gouvernement a modifié les règles après l'introduction des prestations pour éviter des situations malheureuses, mais dans le régime fiscal dans son ensemble, oui, c'est du jamais-vu.

La sénatrice Moncion : Merci. La deuxième question touche la page 11; c'est la dernière phrase où vous dites ceci :

De plus, le gouvernement a prévu un financement supplémentaire de 2,25 milliards de dollars sur six ans pour assurer une prestation de services plus efficace, plutôt que de réduire les dépenses en examinant l'efficacité de ses opérations.

J'aime beaucoup cette phrase, parce qu'on semble oublier de faire une réingénierie des opérations à un moment donné. Cependant, je voudrais comprendre. Dans le contexte de votre rapport, vous laissez entendre que le gouvernement investit plus

doing less work to modify its operations. Do you think those are real savings?

Mr. Giroux: What I was referring to in this sentence is that the government is behind schedule in delivering several types of services. We saw the catastrophe with passports, for instance, the delays at airports, and delays in processing immigration applications, Old Age Security, employment insurance. The problems seem to be generalized, not to mention access to information.

Rather than making adjustments to service delivery or the method of delivery, the government seems to be more inclined to increase resources without reviewing productivity. All the while we have been told for nearly two years that the public service is more effective with telework or hybrid work. I wanted to point out that there seems to be a disconnect between reality and what we are being told.

Senator Moncion: Thank you very much. That is an excellent explanation, and it would have been interesting to see it written that way. I understand though that some things cannot necessarily be put in writing. It is unfortunate because I had other questions.

Senator Gignac: Welcome once again to our committee, Mr. Giroux. Your presence is always appreciated. I really like the title of your report, *Fall Economic Statement 2022: Issues for Parliamentarians*. We will certainly see our fair share in reviewing Bill C-32. I have three questions in five minutes. The first is that an incredible amount of fiscal room has appeared since the spring budget. We are talking about roughly \$82 billion in fiscal room that has suddenly appeared and that suggests that inflation is a valuable source for the government. Can you explain where this fiscal room comes from? Is it simply because the government underestimated inflation?

Mr. Giroux: We estimate that about half comes from inflation, which is higher than expected. The other half of this considerable fiscal room comes from economic growth, which is also stronger than expected. It is a combination of higher inflation and a stronger economic recovery than was anticipated a number of months ago.

Senator Gignac: Here is my second question. You said that of that \$81 billion in fiscal room, the government actually used \$52 billion in new measures, and you pointed out that close to 40% of those new measures are off cycle. Can you please explain what you mean by “off cycle”?

d'argent et fait moins de travail pour modifier les opérations. Pensez-vous que ce sont des économies réelles?

M. Giroux : Ce que je voulais dire par cette phrase, c'est que le gouvernement fait face à des retards dans le traitement de plusieurs types de services. Par exemple, on a vu la catastrophe des passeports, on a vu les retards dans les aéroports, on voit aussi les retards dans le traitement des demandes d'immigration, de la Sécurité de la vieillesse, de l'assurance-emploi; il semble y avoir des problèmes généralisés, sans parler de l'accès à l'information.

Plutôt que de considérer de réajuster la prestation de services ou la façon de livrer ces services, le gouvernement semble plus disposé à accroître les ressources sans procéder à des examens de productivité, tout cela alors qu'on se fait dire, depuis presque deux ans, que la fonction publique est plus efficace avec le télétravail ou le mode de travail hybride. Je voulais attirer l'attention sur le fait qu'il semble y avoir quelque chose qui ne fonctionne pas entre ce que l'on nous dit et la réalité.

La sénatrice Moncion : Merci beaucoup. C'est une excellente explication et cela aurait été intéressant de le voir écrit comme cela. Je comprends qu'il y a des choses qu'on ne peut pas toujours écrire. C'est dommage, j'avais d'autres questions.

Le sénateur Gignac : Bienvenue encore une fois à notre comité, monsieur Giroux. Votre présence est toujours appréciée. J'aime bien le titre de votre document, *Énoncé économique de l'automne 2022 : Enjeux pour les parlementaires*; on va en avoir pour notre argent en étudiant le projet de loi C-32. J'ai trois questions en cinq minutes. La première, c'est que c'est une marge de manœuvre assez incroyable qui s'est dégagée depuis le budget du printemps dernier. On parle peut-être de 82 milliards de dollars de marge de manœuvre financière qui s'est tout à coup pointée et qui laisse croire que l'inflation a été une source intéressante pour le gouvernement. Pouvez-vous expliquer un peu d'où vient cette marge de manœuvre financière? Est-ce que c'est seulement parce qu'on a sous-estimé l'inflation du côté du gouvernement?

M. Giroux : On estime que c'est environ la moitié qui provient de l'inflation, l'inflation étant plus élevée que prévu. L'autre moitié de cette marge de manœuvre considérable vient du fait que la croissance économique a aussi été plus forte que ce que l'on prévoyait. C'est une combinaison d'une inflation plus élevée que prévu et d'un rebond de l'économie plus vigoureux qu'on l'avait anticipé il y a plusieurs mois.

Le sénateur Gignac : Ma seconde question est la suivante : vous dites que, dans ces 81 milliards de dollars de marge de manœuvre, le gouvernement a utilisé finalement 52 milliards de dollars en nouvelles mesures, et vous soulignez qu'il y a près de 40 % de ces nouvelles mesures qui sont de nature hors cycle. Pourriez-vous nous expliquer ce que vous voulez dire par « hors cycle »?

Mr. Giroux: It is a common term in financial planning. The government has a big opportunity every year to make announcements or make funding decisions for various programs or make decisions regarding taxation: that is the budget. It also has a second opportunity, which is the fall economic statement, which was traditionally just an update on the economic and budget situation, but which has evolved over time to become another opportunity for governments to make announcements on spending or taxation.

These are the two key events in the year when governments make announcements. Announcements or decisions that are off cycle are those made outside of those two events. For example, the government tabled a budget in April, but in May, June, July and August it continued to make decisions and spend money. It also published a list that we believe is exhaustive at the end of the economic update of all the decisions made for which no funding had been earmarked in the budget. That is what off cycle decisions are.

Senator Gignac: [Technical difficulties] regarding increases in tax credits, for instance. In short, the government has \$80 billion more in fiscal room than it did in the spring, and more than \$50 billion has been used, \$20 billion of which was spent between the spring and the *Fall Economic Statement 2022*. Thank you for your explanations.

My third question is that you are somewhat critical on various aspects. Your role is to inform us and we thank you for that. When the government says it has already achieved its spending reduction target of \$3 billion, it is talking about \$3.8 billion in savings, but you said that is not exactly the same definition it used in the spring budget. Can you clarify that? Did they really save that money or is it because COVID-19 did not cost as much as had been expected?

Mr. Giroux: It is because COVID-19 did not cost as much as expected. These are not real savings. In the 2022 budget, the government committed to reducing expenditures in 2023-24; that was in April 2022. The fiscal year was already over, so in November the government looked at what had happened during the year and realized that it had spent a bit less than expected for the COVID-19 pandemic. So the government said, "This has already happened, so we will take credit for not reviewing expenditures for 2023-24 as we had promised to do a few months ago." The government relied on what had already happened to avoid reducing expenditures for the coming year as it had promised.

M. Giroux : On utilise cette expression couramment en matière de planification budgétaire. Le gouvernement a une grande occasion chaque année de faire des annonces ou de prendre des décisions de financement pour divers programmes ou des décisions fiscales concernant les impôts; c'est le budget. Il y a aussi une deuxième occasion, qui est la mise à jour économique de l'automne qui, traditionnellement, était uniquement une mise à jour sur la situation économique et budgétaire, mais elle a évolué au fil des ans pour devenir un autre événement pendant lequel les gouvernements peuvent faire des annonces en matière de dépenses ou d'impôts.

Ce sont les deux moments forts dans l'année où les gouvernements font des annonces. Quand on parle des annonces ou des décisions hors cycle, il s'agit de décisions prises en dehors de ces deux événements. Par exemple, le gouvernement a déposé un budget en avril, mais en mai, en juin, en juillet et en août, il a continué de prendre des décisions et de dépenser des fonds. Il a aussi publié une liste que l'on croit exhaustive à la fin de la mise à jour économique de toutes les décisions qui ont été prises et pour lesquelles il n'y avait pas de fonds qui avaient été mis de côté lors du budget. C'est ce qu'on entend par « décisions hors cycle ».

Le sénateur Gignac : [Difficultés techniques] niveau des bonifications des crédits d'impôt, par exemple. Bref, le gouvernement a 80 milliards de dollars de marge de manœuvre de plus qu'au printemps dernier et au-delà de 50 milliards de dollars ont été utilisés, dont 20 milliards de dollars qui ont servi entre le printemps et l'*Énoncé économique de l'automne de 2022*. Merci pour vos explications.

Voici ma troisième question : vous êtes un peu critique sur différents volets. C'est votre travail de nous éclairer et nous vous en remercions. Quand le gouvernement déclare qu'il a déjà atteint sa première cible de réduction des dépenses de 3 milliards de dollars, il parle d'une économie de 3,8 milliards de dollars, mais vous indiquez que ce n'est pas tout à fait la même définition qui avait été utilisée dans le budget du printemps dernier. Pouvez-vous préciser davantage? Ont-ils vraiment économisé ou est-ce lié au fait que la COVID-19 a coûté moins cher que ce à quoi l'on s'attendait?

M. Giroux : C'est lié au fait que la COVID-19 a coûté moins cher que ce à quoi l'on s'attendait. Il ne s'agit pas de vraies économies. Dans le budget de 2022, le gouvernement s'était engagé à réduire ses dépenses en 2023-2024; c'était en avril 2022. L'année financière était déjà terminée, donc, en novembre, le gouvernement a regardé ce qui s'était passé dans l'année qui s'était déjà écoulée et il s'est rendu compte qu'il avait dépensé un peu moins que prévu pour la pandémie de COVID-19. Le gouvernement s'est donc dit : « C'est déjà arrivé, donc on va prendre le crédit pour ne pas avoir à faire l'examen des dépenses qu'on avait promis de faire il y a quelques mois pour l'année 2023-2024. » Le gouvernement s'est basé sur ce qui

Senator Gignac: I think we will have some good questions for the minister if she appears before the committee.

The Chair: Yes, we will certainly be seeing the minister.

[English]

Senator Smith: I would like to follow up on some of the questions in terms of the speed with which you get information compared to the government getting it out in time. In your analysis of the Fall Economic Statement, you noted a sizable difference in the budgetary balance between the government and your office projections for 2027-28. From 2022-23 to 2027-28, your office suggests that the additional spending in the Fall Economic Statement would make the PBO-projected deficits on average \$4.3 billion higher than the government outlook. Can you comment and help us understand why there would be such a discrepancy between the projections of your office and the government?

I recognize your job is to monitor what is going on in the government. Is the government privy to information that your office does not have access to? The government projects a budgetary surplus of \$4.5 billion in 2027-28 while your office projects a deficit of \$11.7 billion. I'm trying to understand. Is there a communication issue? Do they withhold information? Is it part of the way the government works? Is there anything that can be done to change this behavioural attitude?

Mr. Giroux: I don't think it's something that the government is hiding. It's probably related to differences in assumptions regarding future growth. Kristina, who is the expert in fiscal analysis, will probably be able to answer in more detailed ways than I can.

Kristina Grinshpoon, Director, Fiscal Analysis, Office of the Parliamentary Budget Office: As Yves mentioned, it's not related to the government withholding certain information. A large portion of it is related to revenue assumptions — the government assuming higher tax yields. In the last few years, they've been able to collect a lot — mostly from corporations — whereas we're not carrying as much of those higher yields into future years.

Another portion of it is related to information they had that we really didn't have. Public Accounts had information with regard to personal income taxes, and those came in a lot higher than we

s'est produit par le passé pour éviter de faire une réduction des dépenses qui avait été promise pour l'année prochaine.

Le sénateur Gignac : Merci. Je crois qu'on aura de bonnes questions à poser si on a la visite de madame la ministre.

Le président : On verra sûrement la ministre, oui.

[Traduction]

Le sénateur Smith : J'aimerais revenir sur certaines des questions relatives à la rapidité avec laquelle vous recevez l'information par rapport au gouvernement qui la diffuse à temps. Dans votre analyse de l'énoncé économique de l'automne, vous avez noté une différence importante dans les soldes budgétaires entre les projections du gouvernement et celles de votre bureau pour 2027-2028. De 2022-2023 à 2027-2028, votre bureau indique que les dépenses supplémentaires dans l'énoncé économique de l'automne rendraient les déficits budgétaires projetés par le DPB supérieurs de 4,3 milliards de dollars, en moyenne, aux perspectives du gouvernement. Pouvez-vous vous prononcer à ce sujet et nous aider à comprendre pourquoi il y aurait une telle divergence entre les projections de votre bureau et celles du gouvernement?

Je reconnais que votre travail consiste à surveiller ce qui se passe au gouvernement. Le gouvernement a-t-il accès à des renseignements auxquels votre bureau n'a pas accès? Le gouvernement prévoit un excédent budgétaire de 4,5 milliards de dollars en 2027-2028, alors que votre bureau prévoit un déficit de 11,7 milliards de dollars. J'essaie de comprendre. Y a-t-il un problème de communication? Est-ce qu'il retient des renseignements? Cela fait-il partie de la façon dont le gouvernement fonctionne? Y a-t-il quelque chose à faire pour changer cette attitude comportementale?

M. Giroux : Je ne pense pas que ce soit quelque chose que le gouvernement cache. C'est probablement lié aux différences dans les hypothèses concernant la croissance future. Mme Grinshpoon, qui est experte en analyse financière, sera probablement en mesure de répondre de façon plus détaillée que moi.

Kristina Grinshpoon, directrice, Analyse financière, Bureau du directeur parlementaire du budget : Comme M. Giroux l'a mentionné, ce n'est pas lié au fait que le gouvernement retient certains renseignements. Une grande partie est liée aux hypothèses sur les revenus : le gouvernement suppose des rendements fiscaux plus élevés. Au cours des dernières années, il a été en mesure de percevoir beaucoup d'argent — principalement auprès des entreprises — alors que nous ne reportons pas autant de ces rendements plus élevés sur les années à venir.

Une autre partie du problème est liée aux renseignements qu'il avait et que nous n'avions pas vraiment. Les Comptes publics disposaient de renseignements concernant l'impôt sur le revenu

were anticipating. They also had a few higher expenses than we did. We have lower expenses than they do, mostly related to re-evaluations of some pension assets. We didn't have access to those. So those are really the differences between our projection and theirs.

Here, we're trying to highlight the fiscal outlook comparison. If we were to put our outlooks on an apples-to-apples basis, where are the differences coming from? I wouldn't really interpret the adjusted budgetary balance as our revised projection, necessarily, but rather a means to compare the two outlooks and draw conclusions from where the differences are coming from.

Senator Smith: I don't want to be critical, but could it be that the government tries to use buffers or timing to enhance their position in terms of the forecast they make? Is that an unrealistic thought? I'm just wondering what you think.

Ms. Grinshpoon: They have their own internal models for how exactly they make decisions with regard to how much income to carry forward. That's their own personal and professional judgment. In our professional judgment, we wouldn't have carried as much forward as they have.

Senator Smith: Do they ever discuss the differences between your projections and their projections? Are there meetings at all?

Ms. Grinshpoon: There are meetings, but they're more general and very conceptual. We don't have access to their own specific modelling.

Senator Bovey: Thank you both for being here. I have to admit that this is my first time going through this as a member of this committee, so I'm jumping right in with both feet at the deep end.

I'm interested in taking a look at everything you've presented in relationship to climate change. As my colleagues know, I'm just back from COP27 where the big international question was ending support for oil and gas or phasing out oil and gas completely. So my question is really twofold. I would like to know about the impacts of the proposed tax credits for clean technology and clean hydrogen as well as the proposed ending of federal support for oil and gas across the country, which I understand is to end in 2023. I think that was proposed in 2009 in the G20 commitment. I'm sort of confused about the definition of an inefficient fossil fuel subsidy. How does that relate to all fuel subsidies? Which of them are really being phased out next year and how does that tie in with the investment credits for clean energies?

des particuliers, et celui-ci a été beaucoup plus élevé que ce que nous avions prévu. Il avait également des dépenses un peu plus élevées que les nôtres. Nous avons des dépenses plus faibles que lui, principalement liées à la réévaluation de certains avoirs de retraite. Nous n'avions pas accès à ces renseignements. Voilà donc les différences entre nos projections et les siennes.

Ici, nous essayons de mettre en évidence la comparaison des perspectives financières. Si nous devons comparer nos perspectives, d'où viendraient les différences? Je considérerais le solde budgétaire rajusté non pas nécessairement comme notre projection révisée, mais plutôt comme un moyen de comparer les deux perspectives et de tirer des conclusions sur l'origine des différences.

Le sénateur Smith : Je ne veux pas être critique, mais se pourrait-il que le gouvernement essaie d'utiliser des tampons ou des délais pour améliorer sa position en ce qui concerne les prévisions qu'il fait? Est-ce une pensée irréaliste? Je me demande simplement ce que vous pensez.

Mme Grinshpoon : Il a ses propres modèles internes quant à la façon exacte dont il prend des décisions concernant le montant du revenu à reporter. C'est son propre jugement personnel et professionnel. Selon notre jugement professionnel, nous n'aurions pas reporté autant que lui.

Le sénateur Smith : Est-ce qu'il discute parfois des différences entre vos projections et les siennes? Y a-t-il des réunions?

Mme Grinshpoon : Il y a des réunions, mais elles sont plus générales et très conceptuelles. Nous n'avons pas accès à sa modélisation particulière.

La sénatrice Bovey : Merci à vous deux d'être ici. Je dois admettre que c'est la première fois que je participe à ce processus en tant que membre du comité, alors je saute droit dans le vif du sujet.

J'aimerais jeter un coup d'œil sur tout ce que vous avez présenté en matière de changement climatique. Comme mes collègues le savent, je reviens tout juste de la COP27, où la grande question internationale était de mettre fin au soutien pour le pétrole et le gaz ou d'éliminer complètement le pétrole et le gaz. Ma question est donc double. J'aimerais connaître les répercussions des crédits d'impôt proposés pour les technologies propres et l'hydrogène propre ainsi que de la proposition consistant à mettre fin au soutien fédéral pour le pétrole et le gaz dans tout le pays, ce qui, si je l'ai bien compris, devrait se produire en 2023. Je pense que cela a été proposé en 2009 dans le cadre de l'engagement du G20. Je ne comprends pas très bien la définition d'une subvention inefficace aux combustibles fossiles. Quel est le lien avec toutes les subventions aux combustibles? Lesquelles seront réellement supprimées l'année prochaine, et comment cela s'articule-t-il avec les crédits d'investissement pour les énergies propres?

Mr. Giroux: There's lots to unpack in your question, senator. You say you are jumping in with both feet at the deep end, and you're doing the same thing with me with your question.

We have not looked at the impact of the credit for clean tech and hydrogen. Of course, one can suspect that providing tax credits will accelerate the adoption of these technologies, but it depends on how much these technologies cost in the first place. However, they should be providing a little kick to these technologies, probably more for clean tech than hydrogen because hydrogen is still significantly more expensive than comparable fossil fuels. That's probably as much as I can say on the credit for clean tech.

When it comes to ending support for oil and gas, there is an issue of definition when it comes to government support for oil and gas. Are we talking about tax credits and subsidies that are purely or solely available for the oil and gas sector or more generally all the tax credits that are available to businesses, generally speaking, including those involved in the oil and gas? Right there is a debate that can go on and on.

That being said, we did try to estimate the cost of ending tax credits that are specific to the oil and gas sector. I don't have the numbers off the top of my head, but it is certain that this will contribute to, all other things being equal, making this sector slightly less competitive and less likely to be flourishing.

Beyond that, it's very difficult to determine the specific impact that ending oil-and-gas-specific tax credits will have on the sector, because it's dependent much more on the overall price of oil and gas than it is on tax credits themselves.

Senator Bovey: Is this something that you're going to be monitoring going forward?

Mr. Giroux: Depending on the interest of parliamentarians, it's certainly something we can monitor going forward.

Senator Duncan: Thank you, Mr. Giroux and Ms. Grinshpoon, for your presence here today. It is much appreciated.

There are two themes I'd like to follow up on. Mr. Giroux, in your report, you say: ". . . not due to a specific review of spending plans" without providing specific details on spending. In the Fall Economic Statement, there's a phrase "tighter fiscal ship."

M. Giroux : Il y a beaucoup à décortiquer dans votre question, sénatrice Bovey. Vous dites que vous allez dans le vif du sujet, et vous faites la même chose avec moi avec votre question.

Nous n'avons pas examiné l'incidence du crédit pour les technologies propres et l'hydrogène. Bien sûr, on peut penser que l'octroi de crédits d'impôt accélérera l'adoption de ces technologies, mais cela dépend du coût initial de ces technologies. Cependant, ils devraient donner un petit coup de pouce à ces technologies, probablement plus pour les technologies propres que pour l'hydrogène, car l'hydrogène est encore beaucoup plus cher que les combustibles fossiles comparables. C'est probablement tout ce que je peux dire sur le crédit pour les technologies propres.

Lorsqu'il s'agit de mettre fin au soutien pour le pétrole et le gaz, il y a un problème de définition en ce qui concerne le soutien gouvernemental du pétrole et du gaz. Parlons-nous des crédits d'impôt et des subventions qui sont purement ou uniquement disponibles pour le secteur du pétrole et du gaz ou plus généralement de tous les crédits d'impôt qui sont offerts aux entreprises, de manière générale, y compris celles qui œuvrent dans le secteur pétrolier et gazier? Voilà un débat qui peut se poursuivre indéfiniment.

Cela dit, nous avons essayé d'estimer le coût de la suppression des crédits d'impôt propres au secteur pétrolier et gazier. Je n'ai pas les chiffres en tête, mais il est certain que cela contribuera, toutes choses étant égales par ailleurs, à rendre ce secteur légèrement moins concurrentiel et moins susceptible de prospérer.

Au-delà de cela, il est très difficile de déterminer les conséquences particulières que la fin des crédits d'impôt propres au pétrole et au gaz aura sur le secteur, car elles dépendent beaucoup plus du prix global du pétrole et du gaz que des crédits d'impôt eux-mêmes.

La sénatrice Bovey : Est-ce quelque chose que vous allez surveiller dans l'avenir?

M. Giroux : Selon l'intérêt des parlementaires, c'est certainement quelque chose que nous pouvons surveiller dans l'avenir.

La sénatrice Duncan : Merci, monsieur Giroux et madame Grinshpoon, de votre présence ici aujourd'hui. Je vous en suis très reconnaissante.

Il y a deux thèmes que j'aimerais approfondir. Monsieur Giroux, dans votre rapport, vous dites : « [...] ne sont pas attribuables à un examen particulier des plans de dépenses », sans fournir de détails précis sur les dépenses. Dans l'énoncé économique de l'automne, il y a l'expression « plus prudent dans ses actions ».

This committee has struggled to obtain the departmental results plans, as you noted earlier as well. Have you any input or have you been invited to provide the government with advice on the role of the Parliamentary Budget Officer in any kind of program review?

Mr. Giroux: I can say clearly, “no.” The government very rarely, if ever, seeks the Parliamentary Budget Officer’s advice on anything it does, so it’s a clear “no” on that one.

Senator Duncan: I will ask you for that information.

I’d also like to follow up from a regional perspective, which I tend to continually bring to this table. There are specific measures in the document before us, such as the Mineral Exploration Tax Credit, and there are also references in your report to the unemployment rates across the country. The unemployment rates across the country are incredibly different, and the Mineral Exploration Tax Credit, for example, makes a huge difference to the Yukon Territory and our employment rate.

Is there an ability of the Parliamentary Budget Officer to look at specific measures with a regional lens?

Mr. Giroux: Whether we could do that is something we would need to look at. I think we probably could, but that would be contingent on getting substantial information from the Government of Canada and specific departments. When it comes to looking at the Mineral Exploration Tax Credit, or METC, for example, we would need information from NRCan as to the location of projects and active mines.

That’s one example. We need to get substantially more information than what we have asked for so far. It’s something that we could do; however, it would have a certain level of uncertainty.

Senator Duncan: Aside from the Mineral Exploration Tax Credit, what about other specific measures like the fiscal relief to Canadians that Senator Marshall was speaking about? Could you apply a regional lens to that as well?

Mr. Giroux: We probably could. The regional differences would, I assume, not be marked. Given that the relief for inflation and all these measures apply generally evenly across the country, there would be regional differences to the extent that there are income variations across the country.

But we could probably have a look at that, if the committee wished us to do so.

Le comité a eu du mal à obtenir les plans sur les résultats ministériels, comme vous l’avez également souligné plus tôt. Avez-vous des commentaires ou avez-vous été invité à fournir au gouvernement des conseils sur le rôle du directeur parlementaire du budget dans tout type d’examen des programmes?

M. Giroux : Je peux clairement dire « non ». Le gouvernement demande très rarement, voire jamais, l’avis du directeur parlementaire du budget sur tout ce qu’il fait, alors c’est un « non » clair et net sur ce point.

La sénatrice Duncan : Je vais vous demander cette information.

J’aimerais également faire un suivi du point de vue régional, un point que j’ai tendance à soulever constamment. Il y a des mesures précises dans le document que nous avons devant nous, comme le crédit d’impôt pour l’exploration minière, et votre rapport fait aussi référence aux taux de chômage d’un bout à l’autre du pays. Les taux de chômage d’un bout à l’autre du pays sont incroyablement différents, et le crédit d’impôt pour l’exploration minière, par exemple, contribue vraiment à changer les choses pour le territoire du Yukon et notre taux d’emploi.

Le directeur parlementaire du budget a-t-il la possibilité d’examiner des mesures particulières dans une optique régionale?

M. Giroux : La question de savoir si nous pourrions le faire est quelque chose que nous devrions examiner. Je pense que nous pourrions probablement le faire, mais cela dépendrait de l’obtention de renseignements importants de la part du gouvernement du Canada et de ministères particuliers. Lorsqu’il s’agit d’examiner le crédit d’impôt pour l’exploration minière, ou le CIEM, par exemple, il nous faudrait des renseignements de NRCan quant à l’emplacement des projets et des mines actives.

C’est un exemple. Nous avons besoin d’obtenir beaucoup plus de renseignements que ce que nous avons demandé jusqu’à présent. C’est quelque chose que nous pourrions faire; cependant, cela comporterait un certain niveau d’incertitude.

La sénatrice Duncan : À part le crédit d’impôt pour l’exploration minière, qu’en est-il des autres mesures particulières comme l’allègement fiscal pour les Canadiens dont parlait la sénatrice Marshall? Pourriez-vous appliquer une optique régionale à cela aussi?

M. Giroux : Nous pourrions probablement le faire. Les différences régionales ne seraient pas marquées, je suppose. Étant donné que l’allègement pour l’inflation et toutes ces mesures s’appliquent généralement de façon uniforme dans tout le pays, il y aurait des différences régionales dans la mesure où il y a des variations de revenu dans tout le pays.

Mais nous pourrions probablement jeter un coup d’œil à cela, si le comité le souhaite.

Senator Duncan: And the effectiveness, then, of that relief. Thank you.

Senator Pate: Thank you, Mr. Giroux and Ms. Grinshpoon, for coming. Your work is incredibly valuable to all of us, and we appreciate all of your reports.

I want to pick up on the fact that the government has characterized, in particular, the assistance to students and the housing assistance as targeted toward some of the most vulnerable in Canada; yet my read of your report and that of the Auditor General reveals a slightly, or perhaps significantly, different picture. I'm curious as to how you see that the measures being introduced in Bill C-32 could make any difference or a significant difference to the vulnerable populations who rely on housing support.

Then, for students, the number crunching of this shows that it's not a great deal of relief. When I graduated, it was 18%, but right now, the relief of the interest rates is not insignificant for some but it's nominal for others. It's been characterized as being something that will assist people to get an education, but my read of this is that, unless tuition rates are impacted and other access-to-education issues are impacted, it won't actually increase the access for some of the most vulnerable groups, particularly in regions like Quebec or the Northwest Territories where access to these loans programs is limited.

Could you please elaborate more on how you see this impacting the most vulnerable populations, if at all? What are the measures, if you've been approached for advice — I think I may know the answer to this — but if you were approached for advice, what advice would you provide to the government as to how best to address those issues?

Mr. Giroux: I'll probably address the student financial assistance and the relief or exemption of interest on student loans.

There are currently several programs that provide relief for former students or those who have recently graduated and find themselves in difficult financial circumstances that allow them to avoid repayment of their loan. There are a variety of programs under their repayment assistance program that already assist recent students or recent graduates with relief for those who have low income.

The government announcement of eliminating interest on student loans will probably benefit at least, in good part, those who have good jobs, because those at the lower end of the income scale already benefit from student loans. In fact, when we saw this announcement in the Fall Economic Statement, we wondered how many students are left paying interest, because

La sénatrice Duncan : Et à l'efficacité, alors, de cet allègement. Merci.

La sénatrice Pate : Merci, monsieur Giroux et madame Grinshpoon, d'être venus. Votre travail est incroyablement précieux pour nous tous, et nous vous remercions de tous vos rapports.

J'aimerais revenir sur le fait que le gouvernement a décrit, en particulier, l'aide aux étudiants et l'aide au logement comme étant destinées à certaines des personnes les plus vulnérables au Canada; pourtant, la lecture de votre rapport et celui de la vérificatrice générale révèle une image légèrement — voire très — différente. Je suis curieuse de savoir comment vous pensez que les mesures présentées dans le cadre du projet de loi C-32 pourraient changer les choses ou beaucoup changer les choses pour les populations vulnérables qui dépendent de l'aide au logement.

Puis, pour les étudiants, le calcul montre que ce n'est pas un grand allègement. Lorsque j'ai obtenu mon diplôme, le taux était de 18 %, mais en ce moment, l'allègement des taux d'intérêt n'est pas négligeable pour certains, mais il est minime pour d'autres. On a dit que c'est quelque chose qui aidera les gens à s'instruire, mais d'après ce que j'ai compris, à moins que les frais de scolarité ne soient touchés et que d'autres problèmes d'accès à l'éducation ne le soient, cela n'augmentera pas l'accès pour certains des groupes les plus vulnérables particulièrement dans des régions comme le Québec ou les Territoires du Nord-Ouest, où l'accès à ces programmes de prêts est limité.

Pourriez-vous nous en dire plus sur les répercussions que cela pourrait avoir sur les populations les plus vulnérables, le cas échéant? Quelles sont les mesures, si on vous a demandé conseil — je pense connaître la réponse à cette question — mais si on vous a demandé conseil, quels conseils donneriez-vous au gouvernement sur la meilleure façon de régler ces problèmes?

M. Giroux : Je vais probablement parler de l'aide financière aux étudiants et de l'allègement ou de l'exemption des intérêts sur les prêts étudiants.

Il existe actuellement plusieurs programmes qui offrent un allègement aux anciens étudiants ou à ceux qui ont récemment obtenu leur diplôme et qui se retrouvent dans une situation financière difficile qui leur permet d'éviter le remboursement de leur prêt. Il existe déjà un éventail de programmes dans le cadre de leur programme d'aide au remboursement qui offre une aide aux anciens étudiants ou aux nouveaux diplômés et un allègement pour ceux qui ont un faible revenu.

L'annonce du gouvernement d'éliminer les intérêts sur les prêts étudiants profitera probablement, du moins en bonne partie, à ceux qui ont un bon emploi, car ceux qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus bénéficient déjà des prêts étudiants. En fait, lorsque nous avons pris connaissance de cette annonce dans l'énoncé économique de l'automne, nous nous sommes demandé

there are so many programs already to provide relief of that nature.

So the announcement in the Fall Economic Statement is probably a good thing for students equally, I would say, irrespective of their income. It will benefit people who find themselves with good jobs. We'll be providing our own cost estimate of that in the coming weeks.

With respect to housing, I haven't looked in detail at the specific measures in the budget or in the Fall Economic Statement, but we have released a few reports over the years with respect to housing. We find that the definition of "affordable housing" is often not what we would normally think of as affordable. For example, the Canada Mortgage and Housing Corporation, or CMHC, is often using the median rent and anything below that as affordable, when we know that the median rent can be quite expensive, especially in Vancouver and Toronto.

Senator Pate: Are you comfortable going to the next step of what advice you would give to the government to address the most vulnerable and marginalized populations in both of those areas?

Mr. Giroux: It's probably not something that I'm comfortable doing, but if the government were to ask for advice, it's something we could do. But it's not clearly part of my mandate.

Senator Boehm: Thank you very much for being with us. I apologize for arriving late, and I understand that certain elements of what I will be asking may have been asked earlier by Senator Marshall. Senator Marshall and I often think alike on such matters as fiscal transparency and timeliness of reporting.

On transparency, your report states that the government identified \$14.2 billion in new measures, for which specific spending details aren't provided. So 27% of spending on the new measures outlined in the statement is basically unaccounted for, and the \$14.2 billion is the largest amount announced without specific details since 2016; that is my understanding.

Historically speaking, has this been a long-standing problem? This is the highest non-itemized amount since 2016, but do you consider these to be isolated incidents? Is the lack of transparency at this level part of a trend? How would you recommend the government reach the presumed goal of full fiscal transparency?

combien d'étudiants continueront de payer des intérêts, car il existe déjà de nombreux programmes qui offrent un allègement de cette nature.

Donc, l'annonce faite dans l'énoncé économique de l'automne est probablement une bonne chose pour les étudiants également, je dirais, peu importe leur revenu. Elle profitera aux personnes qui se retrouvent avec de bons emplois. Nous fournirons notre propre estimation des coûts à cet égard dans les semaines à venir.

En ce qui concerne le logement, je n'ai pas examiné en détail les mesures particulières dans le budget ou dans l'énoncé économique de l'automne, mais nous avons publié quelques rapports au fil des ans sur le logement. Nous constatons que la définition de « logement abordable » ne correspond pas toujours à ce que nous considérons normalement comme tel. Par exemple, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ou SCHL, utilise souvent le loyer médian et tout ce qui est inférieur à celui-ci comme étant abordable, alors que nous savons que le loyer médian peut être assez cher, surtout à Vancouver et à Toronto.

La sénatrice Pate : Êtes-vous à l'aise de passer à la prochaine étape et de donner des conseils au gouvernement pour aider les populations les plus vulnérables et marginalisées dans ces deux domaines?

M. Giroux : Ce n'est probablement pas quelque chose que je suis à l'aise de faire, mais si le gouvernement demandait des conseils, c'est quelque chose que nous ferions. Mais cela ne fait clairement pas partie de mon mandat.

Le sénateur Boehm : Merci beaucoup d'être avec nous. Je m'excuse d'arriver en retard, et je comprends que certains éléments de ce que je vais demander ont peut-être été demandés plus tôt par la sénatrice Marshall. La sénatrice Marshall et moi avons souvent la même opinion sur des questions comme la transparence financière et la production en temps opportun de rapports.

En ce qui concerne la transparence, votre rapport indique que le gouvernement a annoncé 14,2 milliards de dollars en nouvelles mesures sans fournir de détails sur ces dépenses. Donc, 27 % des dépenses sur les nouvelles mesures décrites dans l'énoncé ne sont fondamentalement pas comptabilisées, et les 14,2 milliards de dollars sont le plus grand montant annoncé sans détails particuliers depuis 2016; c'est ce que je comprends.

Historiquement, s'agit-il d'un problème de longue date? Il s'agit du montant non détaillé le plus élevé depuis 2016, mais estimez-vous qu'il s'agit d'incidents isolés? Le manque de transparence à ce niveau fait-il partie d'une tendance? Comment recommanderiez-vous au gouvernement d'atteindre l'objectif présumé de transparence financière totale?

Mr. Giroux: That's an interesting aspect. It's not a one-off, and it's not the first time we've seen that. In fact, it's been the case for several years now. The rather precise number seems to suggest the government already has a very good idea as to the specific items that will be funded by this line item.

It's not easy to respond to this one because, on the one hand, the government has a pretty good idea as to what it wants to do with this money, but on the other hand, it's not ready yet to make the announcement.

At the very least, I think when the government does make public the announcements on these items that are buried in that line, it should clearly connect it to that specific line so that you as parliamentarians know where it was funded in the Fall Economic Statement or in the budget. Then you can more clearly see where the money comes from, as opposed to just being told it was funded in the fall statement or in Budget 2022.

Senator Boehm: Your report also states that Canada continues to fall short of the standard for advanced practice in the IMF's financial reporting guidelines, which recommend that governments publish their annual financial statements within six months. Again, is this a more recent trend? Is it a long-standing problem? I'm not sure what accounts for it. I would ask you, in terms of the surveying you may have done globally, specifically among G7 partners, are they doing a better job than Canada in this regard? Why is that six-month mark so important? Beyond parliamentarians asking governments to respect that time frame, as you just said, what else can be done to ensure it?

Mr. Giroux: I would say this is a worrying trend that we've seen relatively recently. There seems to be a certain level of nonchalance about tabling the public accounts late and providing the departmental results reports late, as if it didn't really matter to provide those when the fiscal year is very well advanced. This means that you, parliamentarians, are asked — in fact, more than asked, pressured — to vote on appropriations before having even the slightest idea as to what the results were for the previous year, not only in the public accounts but in the Departmental Results Reports. I think that's why it is becoming a problem. Because you don't know and we don't know where the fiscal year that ended led in terms of total spending. Not only that, but we don't know how departments spent and how they performed for the year that ended in March. At the same time, the government is saying we need to get this funding soon, otherwise programs will grind to a screeching halt. That is why it's a problem.

M. Giroux : C'est un aspect intéressant. Ce n'est pas un cas unique, et ce n'est pas la première fois que nous voyons cela. De fait, c'est le cas depuis plusieurs années maintenant. Le chiffre assez précis semble indiquer que le gouvernement a déjà une très bonne idée des éléments particuliers qui seront financés par ce poste budgétaire.

Il n'est pas facile de répondre à cette question parce que, d'une part, le gouvernement a une assez bonne idée de ce qu'il veut faire avec cet argent, mais, d'autre part, il n'est pas encore prêt à en faire l'annonce.

À tout le moins, je pense que lorsque le gouvernement fera des annonces publiques sur ces éléments qui sont enfouis dans cette ligne, il devrait clairement les relier à cette ligne précise afin que vous, en tant que parlementaires, sachiez où ils ont été financés dans l'énoncé économique de l'automne ou dans le budget. Vous pourrez alors voir plus clairement d'où vient l'argent, au lieu de vous faire dire qu'il a été financé dans l'Énoncé de l'automne ou dans le budget de 2022.

Le sénateur Boehm : Votre rapport dit aussi que le Canada continue de manquer à la norme de pratique avancée des directives du FMI en matière de rapports financiers, qui recommande aux gouvernements de publier leurs états financiers annuels dans un délai de six mois. Une fois de plus, s'agit-il d'une tendance plus récente? Est-ce un problème de longue date? Je ne suis pas sûr de ce qui peut en rendre compte. J'aimerais vous demander : d'après les sondages que vous avez sans doute effectués à l'échelle mondiale, plus précisément parmi les partenaires du G7, font-ils un meilleur travail que le Canada à cet égard? Pourquoi ce délai de six mois est-il si important? Hormis le fait que les parlementaires demandent au gouvernement de respecter ce délai, comme vous venez de le dire, que peut-on faire d'autre pour l'assurer?

M. Giroux : Je dirais qu'il s'agit d'une tendance inquiétante que nous avons observée assez récemment. Il semble y avoir un certain degré de nonchalance à présenter tardivement les comptes publics et à fournir les rapports sur les résultats ministériels en retard, comme s'il n'était pas vraiment important de les fournir quand l'exercice est très avancé. Autrement dit, il vous est demandé, à vous les parlementaires — en fait, plus que demandé, on vous presse de le faire —, de voter sur les crédits avant même d'avoir la moindre idée des résultats de l'année précédente, non seulement dans les comptes publics mais également dans les Rapports sur les résultats ministériels. Voilà pourquoi, selon moi, cela devient un problème. Parce que nous ne savons pas où l'exercice qui s'est terminé nous a menés au chapitre des dépenses totales. Nous ne savons pas non plus comment les ministères ont dépensé et comment ils s'en sont tirés pour l'exercice qui a pris fin en mars. En même temps, le gouvernement dit que nous devons obtenir ce financement rapidement, sinon les programmes s'arrêteront brutalement. Voilà pourquoi c'est un problème.

When it comes to other countries, I know that other countries are doing a much better job of providing these specific, end-of-year results in a more timely manner, but different countries have different accounting and governance systems as well. Looking at provincial reporting systems or provincial reporting timelines is probably a better way of comparing the federal government to other governments. Provincial governments, generally speaking, do a much better job. I often hear the argument that provinces are smaller. Well, if you're administering a health system and an education system, it's a lot of constituent parts, and it's not necessarily simpler just because it has smaller overall amounts.

Senator Boehm: Thank you very much.

The Chair: Honourable senators, Senator Loffreda is the sponsor of Bill C-32.

Senator Loffreda: Thank you, Mr. Giroux and Ms. Grinshpoon, for being here this morning. The government has to preserve some fiscal firepower heading into what many expect will be a mild recession in 2023. We all know that projections are important, so I'll question some of your numbers there. More importantly, my question is about the effects of Bill C-32 on inflation because there will be a lot of argument. I've seen some reports saying that it's green, but it's not lean. However, I feel there is some fiscal responsibility there. I'm satisfied with what I see, but I'd like to question it because the government finances will be affected.

Taking a look at your Table 1-1, the economic outlook, there are three numbers I'm looking at. The 2023 real GDP growth is at 0.7%. Your numbers are very similar to the Fall Economic Statement. Yours is at 1.2%; the Fall Economic Statement is 0.7%. Some experts are forecasting as low as 0.2%. I've seen a downside economic scenario at minus 1% for next year; that could send the government finances sideways if that does happen. So I'm a little concerned.

Inflation, on the other hand, may fall drastically from 8.3% in 2022 to 1.9% in 2023. Historically, there's always been a strong link between inflation and unemployment. We all know that. I have some numbers here I can share with you if time permits. With past recessions, that percentage is drastically high. We all know we have scarce resources, and we're predicting low unemployment. But some experts, despite those scarce resources, make that link much stronger. We've heard it in our banking committees lately that reducing inflation always increases unemployment. Some suggest a two-to-one ration, that every 1%

Pour ce qui est des autres pays, je sais qu'ils font un bien meilleur travail pour présenter ces résultats précis de fin d'exercice dans un délai plus rapide, mais différents pays ont aussi des systèmes de comptabilité et de gouvernance différents. Il est probablement préférable de comparer le gouvernement fédéral aux autres gouvernements en examinant les systèmes de rapports provinciaux ou les délais de production des rapports provinciaux. Les gouvernements provinciaux, en général, accomplissent un bien meilleur travail. J'entends souvent l'argument selon lequel les provinces sont plus petites. Or, si vous administrez un réseau de santé et un système d'éducation, cela représente beaucoup d'éléments constitutifs et ce n'est pas nécessairement plus simple parce que les montants globaux sont plus petits.

Le sénateur Boehm : Merci beaucoup.

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, le sénateur Loffreda est le parrain du projet de loi C-32.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie, monsieur Giroux et madame Grinshpoon, de votre présence ce matin. Le gouvernement doit préserver une certaine puissance de feu sur le plan budgétaire à l'approche de ce qui, selon de nombreuses personnes, sera une légère récession en 2023. Nous savons tous que les prévisions sont importantes, alors je vais remettre en question certains de vos chiffres ici. Fait plus important encore, ma question tient aux effets du projet de loi C-32 sur l'inflation puisqu'il y aura beaucoup d'arguments. J'ai remarqué certains rapports disant que c'est vert, mais ce n'est pas léger. Cependant, j'estime qu'il existe une certaine responsabilité budgétaire. Je suis satisfait de ce que je vois, mais j'aimerais poser des questions parce que les finances du gouvernement en seront affectées.

En observant votre tableau 1-1, les perspectives économiques, il y a trois chiffres que je remarque. La croissance du PIB réel en 2023 est de 0,7 %. Vos chiffres sont très semblables à ceux de l'énoncé économique de l'automne. Vos chiffres sont de 1,2 % tandis que ceux de l'énoncé économique de l'automne sont de 0,7 %. Certains experts prévoient un taux aussi bas que 0,2 %. J'ai vu un scénario économique négatif de moins 1 % pour l'année prochaine; ce qui pourrait faire déraiser les finances publiques si cela se produit. Je suis donc un peu inquiet.

Quant à l'inflation, elle pourrait chuter de façon draconienne de 8,3 % en 2022 à 1,9 % en 2023. Par le passé, il y a toujours eu un lien étroit entre l'inflation et le chômage. Nous le savons tous. J'ai quelques chiffres que je peux partager avec vous si le temps le permet. Avec les récessions passées, ce pourcentage est incroyablement élevé. Nous sommes tous conscients que nous avons des ressources limitées, et nous prévoyons un faible taux de chômage. Toutefois, certains experts, en dépit de ces ressources limitées, rendent ce lien beaucoup plus fort. Nous avons entendu dernièrement dans nos comités des banques que le

drop in inflation leads to a 2% increase in unemployment. That won't be the case, I feel, because of the scarce resources.

My concern is that I assume, based on your projections, that you do conclude that Bill C-32 won't affect inflation. Can I just have your comments on that? Do you really feel that those projections, given what we've seen lately and what we are seeing at this point in time, are still realistic, given the many projections that I've seen calling for flat growth or negative growth for next year?

Mr. Giroux: Thank you, senator. To go back to the last aspect of your question, we still believe that our October economic and fiscal outlook is the most likely scenario, which calls for very modest to no growth in the last quarter of this year and early in 2023, but overall growth of about 1.2% for the entire 2023 year, with a marked reduction in inflation in 2023 and the following years.

That's premised on the assumption that the bank and major central banks will not overtighten when it comes to monetary policy. For Canada, that would mean going to a Bank of Canada rate of about 4%, not significantly higher. However, if central banks around the world, for whatever reason, went significantly above what we think is necessary — for example, in Canada that would mean around 5% — then we could enter into a recession.

We still believe that a slowdown in 2023 is likely. Recent numbers from Statistics Canada, notably on jobs from the labour force survey, tend to confirm our view.

That being said, you also asked about the link between inflation and unemployment. Two to one could be possible in normal circumstances, but what we're seeing in terms of inflation is that it's not entirely domestic; in good part, it's due to external factors, such as supply chain disruptions and the war in Europe. So as you mentioned — and I agree with you — I don't think it's necessary to see a two-to-one relationship between inflation and unemployment.

We looked at the inflationary impact of the inflation package that the Deputy Prime Minister announced in September, and we found it will have a minimal impact on inflation; I think it's a 0.01% increase in inflation resulting from that package of measures: the GST credit, the housing benefit and dental.

fait de réduire l'inflation augmente toujours le chômage. Certains avancent un ratio de deux pour un, soit que chaque réduction de 1 % de l'inflation entraîne une hausse de 2 % du chômage. À mon avis, ce ne sera pas le cas, en raison des ressources limitées.

Ma préoccupation est que je suppose, d'après vos prévisions, que vous avez conclu que le projet de loi C-32 n'influera pas sur l'inflation. Pourrais-je avoir vos commentaires à ce sujet? Pensez-vous vraiment que ces projections, après ce que nous avons vu récemment et ce que nous observons actuellement, sont toujours réalistes, étant donné les nombreuses projections que j'ai vues et qui prévoient une croissance nulle ou négative pour l'année prochaine?

M. Giroux : Je vous remercie, sénateur. Pour revenir au dernier aspect de votre question, nous croyons toujours que nos perspectives économiques et financières d'octobre représentent le scénario le plus probable, qui prévoit une croissance très modeste, voire nulle, au dernier trimestre de cette année et au début de 2023, mais une croissance totale d'environ 1,2 % pour toute l'année 2023, avec une nette diminution de l'inflation en 2023 et les années suivantes.

Cela repose sur la supposition que la banque et les grandes banques centrales ne vont pas trop resserrer leur politique monétaire. Pour le Canada, cela voudrait dire que le taux de la Banque du Canada serait d'environ 4 %, sans être beaucoup plus élevé. Cependant, si les banques centrales partout dans le monde, pour une quelconque raison, dépassaient de façon importante ce que nous estimons nécessaire — par exemple, au Canada cela voudrait dire environ 5 % — alors nous pourrions entrer en récession.

Nous croyons encore qu'un ralentissement en 2023 est probable. Les récents chiffres de Statistique Canada, notamment en ce qui concerne les emplois tirés de l'Enquête sur la population active, semblent confirmer notre point de vue.

Cela dit, vous avez également posé une question concernant le lien entre l'inflation et le chômage. Un ratio de deux pour un pourrait être possible dans des circonstances normales, mais ce que nous observons au chapitre de l'inflation est que ce n'est pas complètement national; c'est dû en grande partie à des facteurs externes tels que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la guerre en Europe. Alors comme vous l'avez mentionné — et je suis d'accord avec vous — je ne crois pas qu'il soit nécessaire de voir un ratio deux pour un entre l'inflation et le chômage.

Nous avons examiné l'impact sur l'inflation des mesures annoncées par la vice-première ministre en septembre, et nous avons conclu qu'il y aura un impact minime sur l'inflation; je pense qu'il s'agit d'une augmentation de 0,01 % d'inflation résultant de ces mesures : le crédit pour la TPS, la prestation pour le logement et la prestation de soins dentaires.

Senator Loffreda: Thank you for that. I'm satisfied, and, as we did mention, maybe the impact on inflation, we hope, won't be there with the Fall Economic Statement and Bill C-32. Hopefully, the interest-rate increases will cease and the economy will get back online.

I want to come back to the timeliness of financial reporting, because given my experience, it was always very important to have timely financial statements. You did mention we should question the government on that. Senator Boehm did bring up the question.

I see a note on your page 11, which I'll quote:

. . . On average, over the past decade, the Public Accounts have been tabled more than two months after the conclusion of the Auditor General's audit.

Why has this been going on for so long? Are there no consequences to reporting late? In a sense, the perception we have with the international community and everything that surrounds late reporting, why is the government reporting late? Why has it been going on for so long? Is there a solution, based on your experience, going forward?

Mr. Giroux: I think the simple answer to why it has been going on is because they can. That's the only valid reason I see. Is there a solution? I think it's a legislated deadline for tabling the Public Accounts and, I would also add, the Departmental Results Reports. Departments know and can predict that next year, by March 31, 2023 — or 2024 or 2025 — they'll have to report on their activities. The government will have to report on its financial situation. So if they don't have a deadline, they don't tend to be very seized with it.

There is nothing that focuses the mind like a deadline. Imposing a deadline on the government would probably focus the great minds at Treasury Board and in the public service who have to work on Public Accounts and Departmental Results Reports. In the absence of a deadline, what's the rush?

Senator Loffreda: There are no consequences internationally or a perception in the economic world. If they've done it for over a decade, I assume those consequences are nominal, and the deadline would be more or less for timeliness on parliamentarians and our study of . . .

Mr. Giroux: Yes, your question probably relates to whether there is a financial consequence; are markets punishing the Government of Canada for tabling its financial reports late? No. There would be consequences if they were cooked or if the

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie. Je suis satisfait, et, comme nous l'avons mentionné, peut-être que l'impact sur l'inflation, nous l'espérons, ne se concrétisera pas avec l'énoncé économique de l'automne et le projet de loi C-32. Il faut espérer que les hausses des taux d'intérêt cesseront et que l'économie se redressera.

J'aimerais revenir sur la question des délais liés aux rapports financiers, puisque, selon mon expérience, il a toujours été très important d'avoir des états financiers en temps opportun. Vous avez mentionné que nous devrions questionner le gouvernement à cet égard. Le sénateur Boehm a soulevé la question.

Je remarque une note à la page 11, que je vais citer :

En moyenne, au cours de la dernière décennie, les Comptes publics ont été déposés plus de deux mois après la conclusion de l'audit du vérificateur général.

Pourquoi est-ce que cela dure depuis si longtemps? Le fait de présenter des rapports tardivement n'entraîne-t-il pas de conséquences? Dans un sens, la perception que nous avons de la communauté internationale et de tout ce qui concerne les rapports tardifs... pourquoi le gouvernement présente-t-il les rapports tardivement? Pourquoi cela dure-t-il depuis si longtemps? Existe-t-il une solution, d'après votre expérience, à l'avenir?

M. Giroux : Selon moi, si cela dure depuis aussi longtemps, c'est simplement parce qu'il peut le faire. C'est la seule raison valide que je perçois. Existe-t-il une solution? Je pense qu'il s'agit d'un délai prévu par la loi pour le dépôt des comptes publics et j'ajouterais également des Rapports sur les résultats ministériels. Les ministères savent — et peuvent le prédire — que l'année suivante, à partir du 31 mars 2023 — ou 2024 ou 2025 — ils devront faire un rapport de leurs activités. Le gouvernement devra faire rapport de sa situation financière. Donc, si les ministères n'ont pas d'échéance, ils n'ont pas tendance à être très pressés.

Il n'y a rien de mieux qu'une échéance pour concentrer les esprits. Imposer une échéance au gouvernement permettrait probablement de concentrer les grands esprits du Conseil du Trésor et de la fonction publique qui doivent travailler sur les Comptes publics et les Rapports sur les résultats ministériels. Sans date limite, pourquoi se presser?

Le sénateur Loffreda : Il n'y a pas de conséquences sur le plan international ni de perception dans le monde économique. S'ils le font depuis plus d'une décennie, je présume que ces conséquences sont minimales, et que le délai serait plus ou moins opportun pour les parlementaires et notre étude de...

M. Giroux : Oui, vous voulez sans doute savoir s'il existe une conséquence financière; est-ce que les marchés punissent le gouvernement du Canada de présenter ses rapports financiers tardivement? Non. Il pourrait y avoir des conséquences si les

books were arranged in some unorthodox way, but given that the Public Accounts are appropriate and they're sound, there is no consequence. There are consequences for parliamentarians and for the public in terms of timeliness and depriving them of a very useful piece of information, but there is no financial consequence.

Senator Loffreda: Just to complete that thought and to continue what Senator Boehm was saying, on an international front, are you aware of other countries that do the same? Are we unique?

Mr. Giroux: I don't think we're unique, but I haven't done an exhaustive study as to the timeliness of other countries.

Senator Loffreda: Thank you.

The Chair: On the weekend, I entered a McDonald's. A question was asked to me, and I said I would ask the question this week. I think I have the opportunity to ask it to you today, Mr. Giroux.

[Translation]

The question was as follows — among workers earning the lowest wages — there were four people at the table and this was the question: among workers earning the lowest wages in Canada, what percentage of them will receive the financial assistance proposed in Bill C 32?

Mr. Giroux: I would have to check the exact income threshold at which families or individuals stop receiving the GST credit. As to the Canada Workers Benefit, I know that in most provinces the amount starts to decline below \$23,000, so at \$22,900.

As to the GST credit, I don't know the exact amount, but I think it is about \$30,000. I would have to review the figures in order to answer.

The Chair: Could you please review the figures and send an answer in writing to our clerk?

Mr. Giroux: Of course.

[English]

Senator Marshall: Mr. Giroux, both you and Ms. Grinshpoon spoke about the increase in tax revenue. I'm specifically interested in the corporate taxes; there has been a significant increase. Can you tell us why it has increased significantly? Is there a change to the Canada Tax Act, or is it just an increase in profitability?

rapports étaient trafiqués ou si les livres étaient arrangés d'une manière peu orthodoxe, mais puisque les Comptes publics sont appropriés et qu'ils sont bons, il n'y a pas de conséquences. Il y a des conséquences pour les parlementaires et le public au chapitre de la rapidité et du fait de les priver d'informations très utiles, mais il n'y a pas de conséquences financières.

Le sénateur Loffreda : Simplement pour compléter cette réflexion et continuer dans la même veine que le sénateur Boehm, sur le plan international, savez-vous si d'autres pays font de même? Sommes-nous les seuls?

M. Giroux : Je ne crois pas qu'il n'y a que nous, mais je n'ai pas effectué une étude exhaustive concernant la rapidité des autres pays.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie.

Le président : En fin de semaine, je suis entré dans un McDonald's. On m'a posé une question, et j'ai dit que je poserais la question cette semaine. Je crois que j'ai l'occasion de vous la poser aujourd'hui, monsieur Giroux.

[Français]

La question était la suivante : parmi les travailleurs qui occupent un emploi au bas de l'échelle des revenus... Il y avait quatre personnes à la table et la question était celle-ci : parmi les travailleurs qui occupent un emploi au bas de l'échelle des revenus au Canada, quel pourcentage de ces gens recevra l'aide financière proposée dans le projet de loi C-32?

M. Giroux : Il faudrait que je vérifie le seuil précis à partir duquel des familles ou des personnes seules cessent de recevoir le crédit pour la TPS. En ce qui concerne l'Allocation canadienne pour les travailleurs, je sais que, dans la majorité des provinces, le seuil à partir duquel le montant commence à diminuer se situe en deçà de 23 000 \$, donc à 22 900 \$.

Pour ce qui est du crédit pour la TPS, je ne connais pas le montant exact, mais je crois qu'il se situe autour de 30 000 \$. Il faudrait que j'examine les chiffres pour être en mesure de répondre à cette question.

Le président : Est-ce que vous pourriez examiner les chiffres et nous faire parvenir la réponse écrite par le biais de notre greffière, s'il vous plaît?

M. Giroux : Bien sûr.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Monsieur Giroux, Mme Grinshpoon et vous avez tous deux parlé de l'augmentation des recettes fiscales. Je suis particulièrement intéressée par l'impôt des sociétés, qui a connu une augmentation importante. Pouvez-vous nous dire pourquoi il y a eu une augmentation importante? Y a-t-il eu un changement de la Loi de l'impôt sur le revenu

Also, what sectors of the business community are contributing to this increase? I'm specifically interested in the oil and gas sector.

Ms. Grinshpoon: That's a great question.

In terms of corporate profitability, the large increase in income taxes is coming from higher profits. It's coming from two sectors really. So in the 2020-21 Public Accounts, you saw a big jump in corporate profitability, and a lot of it was coming from the financial sector, whereas in 2021-22, a lot of the corporate profitability is also coming from the financial sector, but now it's also coming from the oil and gas sector.

There are higher profits across sectors as well. It is not only concentrated in those two, but those two sectors are large contributors to why corporate profitability is higher.

Senator Marshall: Is your analysis detailed enough that you would be able to look at, for example, if it went from \$58 billion to \$78 billion, could you isolate and note that \$5 billion came from the financial services sector, \$5 billion came from somewhere else? Is your analysis that detailed or is it more general?

Ms. Grinshpoon: For historical perspectives, we're using Statistics Canada's data. They publish corporate profitability by sector, so we use that data specifically, where they detail each sector and the profits in that sector.

However, in terms of the projection and things forward, we do that on an aggregate basis.

Senator Marshall: So the information is with StatCan?

Ms. Grinshpoon: Yes.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Moncion: My questions have already been asked, so let someone else have my place.

[Translation]

Senator Gignac: As I said earlier, your *Fall Economic Statement: Issues for Parliamentarians* does indeed raise some issues. You said there were \$21 billion in off cycle announcements, that is, announcements made between the spring budget and the *Fall Economic Statement 2022*.

du Canada, ou est-ce simplement une augmentation de la rentabilité?

Aussi, quels sont les secteurs du monde des affaires qui contribuent à cette hausse? Je m'intéresse particulièrement au secteur du pétrole et du gaz.

Kristina Grinshpoon, directrice, Analyse financière, Bureau du directeur parlementaire du budget : C'est une excellente question.

Pour ce qui est de la rentabilité des sociétés, la forte hausse de l'impôt sur le revenu provient de l'augmentation des profits. Elle vient de deux secteurs en fait. Donc, dans les Comptes publics de 2020-2021, vous avez constaté un grand bond dans la rentabilité des sociétés, et une grande partie de cela provenait du secteur financier, mais en 2021-2022, cela vient aussi du secteur du pétrole et du gaz.

Les profits sont également plus élevés dans tous les secteurs. Ils ne sont pas seulement concentrés dans ces deux secteurs, mais ceux-ci contribuent grandement à la raison pour laquelle la rentabilité des sociétés est plus élevée.

La sénatrice Marshall : Votre analyse est-elle assez détaillée pour que vous soyez en mesure de voir, par exemple, si elle passait de 58 milliards de dollars à 78 milliards de dollars... pourriez-vous isoler et remarquer que 5 milliards de dollars proviennent du secteur des services financiers, 5 milliards de dollars provenant d'ailleurs? Votre analyse est-elle aussi détaillée ou est-elle plus générale?

Mme Grinshpoon : Pour les perspectives historiques, nous utilisons les données de Statistique Canada. Le ministère publie des données sur la rentabilité des sociétés par secteur; donc nous utilisons ces données précisément, qui détaillent chaque secteur et les profits dans ce secteur.

Toutefois, en ce qui concerne la projection et des choses à venir, nous procédons de façon globale.

La sénatrice Marshall : Alors Statistique Canada a cette information?

Mme Grinshpoon : Oui.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie.

La sénatrice Moncion : Mes questions ont déjà été posées, alors je laisse la parole à quelqu'un d'autre.

[Français]

Le sénateur Gignac : Comme j'ai dit plus tôt, dans votre document intitulé *Énoncé économique de l'automne : Enjeux pour les parlementaires*, je vois effectivement quelques enjeux. Vous avez mentionné qu'il y avait 21 milliards de dollars d'annonces hors cycle, c'est-à-dire des annonces qui ont été

The *Fall Economic Statement 2022* lists the strategic measures that were taken between the spring 2022 budget and the economic statement in early November. They add up to \$21 billion, \$7 billion of that for the current year.

I note, however, that the \$1.2 billion represents compensation related to supply management, but that announcement was made 10 days after the economic statement. Yet it is included in the measures announced between last spring and November 3. I am not opposed to this, because I am the son of a dairy farmer, colleagues, and I think farmers deserve to be compensated for the losses incurred as a result of the Canada-United States-Mexico Agreement.

How can we make sense of this as parliamentarians? For example, in the list of measures taken between the budget and the economic statement, footnote 6 at the bottom of page 66 of the statement indicates that the details of the measures will be announced in the coming weeks. I am lost. Is this the first time you have seen this kind of thing? What criterion is used to say that this had been announced before? I did some research and found nothing about it before mid-November, when the announcement was made, which was 10 days after the economic statement.

Mr. Giroux: Senator, it is not unusual for you to have difficulty figuring it out because it is very difficult, even for people like us, and it is our job to do this. Unfortunately, I have no idea why it was done this way, except perhaps for practical reasons. That is no doubt the case for communications or strategic decisions. That is a good question to ask Finance Canada officials.

Senator Gignac: We are talking about \$1.2 billion, and I do not see anything about it in the economic statement from early November. There was nothing about this previously. Very briefly, does this happen often? I did not see that in the decades that I was a financial analyst myself reviewing public finances. That \$1.2 billion is a considerable amount.

Mr. Giroux: Generally, we see this for small measures, for items where the interest is very localized or for a particular group. For such large amounts, unfortunately, it is not rare. Unfortunately, we see it a little too often. We shouldn't see this, but unfortunately, these things happen for such large amounts.

Senator Gignac: Thank you.

faites entre le budget du printemps dernier et l'*Énoncé économique de l'automne 2022*.

Or, dans l'*Énoncé économique de l'automne 2022*, on fait la liste des mesures stratégiques qui ont été prises depuis le budget de 2022 du printemps jusqu'à l'énoncé économique du début de novembre. Il y en a justement pour 21 milliards de dollars, dont 7 milliards pour l'année en cours.

Par contre, je remarque que le montant de 1,2 milliard de dollars représente l'indemnisation accordée sur le plan de la gestion de l'offre, mais cette annonce a été faite 10 jours après l'énoncé économique. Pourtant, on l'a inclus dans les mesures qui auraient été annoncées entre le printemps dernier et le 3 novembre. Je ne m'oppose pas à cette mesure, car je suis fils de producteur laitier, chers collègues, et je pense que les agriculteurs mériteraient d'être indemnisés pour les pertes subies en raison de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique.

Comment pouvons-nous nous y retrouver comme parlementaires? Par exemple, dans la liste des mesures qui sont prises depuis le budget jusqu'à l'énoncé économique, la petite note n° 6 à la page 77 de l'énoncé indique que le détail des mesures sera annoncé dans les semaines qui suivent. Je ne m'y retrouve plus. Est-ce la première fois que vous voyez ce genre de choses? Quel est le critère utilisé pour dire que cela a été annoncé avant? J'ai fait des recherches, mais je n'ai rien trouvé à cet effet avant la mi-novembre, au moment de l'annonce, soit 10 jours après l'énoncé économique.

M. Giroux : Monsieur le sénateur, c'est normal que vous ayez de la difficulté à vous y retrouver, parce que c'est très difficile, même pour des gens comme nous et que c'est notre travail de le faire. Malheureusement, je n'ai aucune idée de la raison pour laquelle c'est fait de cette façon, à part peut-être parce que c'est pratique de le faire de cette façon-là. Pour des décisions de communication ou de stratégie, c'est sans doute vrai. C'est une bonne question à poser aux fonctionnaires du ministère des Finances du Canada.

Le sénateur Gignac : On parle quand même de 1,2 milliard de dollars et je n'ai pas une ligne dans l'énoncé économique du début de novembre. Il n'y avait rien à cet effet auparavant. Très rapidement, est-ce que cela arrive souvent? Je n'ai pas vu cela souvent pendant les décennies où j'ai moi-même couvert les finances publiques comme analyste. Cette mesure de 1,2 milliard de dollars, c'est quand même considérable.

M. Giroux : En général, on le voit pour de petites mesures, pour des éléments pour lesquels l'intérêt est très localisé ou pour un groupe particulier. Pour des montants aussi importants, malheureusement, ce n'est pas rare. On le voit malheureusement un peu trop souvent. On ne devrait pas voir cela, mais malheureusement, ce sont des choses qui arrivent pour des montants aussi élevés.

Le sénateur Gignac : Merci.

Senator Boehm: My question has already been asked.

[English]

Senator Pate: I think you know the sorts of areas I'm usually interested in with your department. I'm interested in getting a more general description. You've given us some ideas of the things we should ask departmental officials.

With respect to these estimates in particular, are there additional questions that you would suggest we ask as we meet with departmental officials going forward that would help us understand and also perhaps provide you with additional information?

Mr. Giroux: I think the issues have mostly been mentioned in the note itself. I would probably add the timeliness of the Departmental Results Report. I think that is something that would clearly help you understand the performance of various departments, and that would allow you to focus on areas that are of specific interest to you individually, as parliamentarians.

Also, who are the laggards in terms of departments that have not yet submitted their Departmental Results Report? I know some departments take these more seriously than others. We heard from Treasury Board Secretariat officials yesterday in House committee testimony that some departments have still not provided their Departmental Results Reports, so that could be an interesting question to get the answer to. Asking the question is one thing; getting the answer is a different aspect, I understand.

Senator Pate: Thank you very much.

Senator Duncan: There is reference to timeliness of results, and I'm interested in those results measures as well and references that we see in mandate letters and by officials to a whole-of-government approach.

I'm wondering if there are areas that have come to light, questions that you might suggest in terms of performance measures, but also, are there areas of duplication that have come to your attention?

Mr. Giroux: That's probably something I would need to reflect on in order to provide you with an intelligent and interesting answer because there could be lots of areas.

One thing that comes to mind is the strategic policy review that's mentioned in the Fall Economic Statement and was mentioned in the budget. The experience of the past review suggests that the government could be less than serious in really

Le sénateur Boehm : Ma question a déjà été posée.

[Traduction]

La sénatrice Pate : Je crois que vous connaissez le genre de domaines qui m'intéressent habituellement au sein de votre service. J'aimerais avoir une description plus générale. Vous nous avez donné quelques idées de choses à demander aux fonctionnaires du ministère.

Quant à ces estimations précises, y a-t-il d'autres questions que vous nous proposez de poser lors de nos rencontres avec les fonctionnaires du ministère à l'avenir, qui nous permettraient de comprendre et aussi peut-être de vous fournir des informations supplémentaires?

M. Giroux : Je pense que les problèmes ont surtout été mentionnés dans la note elle-même. J'ajouterais sans doute la question de la rapidité du Rapport sur les résultats ministériels, ou RRM. À mon avis, c'est quelque chose qui vous aiderait à comprendre clairement le rendement de divers ministères, et vous permettrait de vous concentrer sur les domaines qui vous intéressent particulièrement de manière individuelle, en tant que parlementaires.

De plus, qui sont les retardataires, les ministères qui n'ont pas soumis leur Rapport sur les résultats ministériels? Je sais que certains ministères prennent la chose moins au sérieux que d'autres. Des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor nous ont affirmé hier, lors d'un témoignage devant un comité de la Chambre que certains ministères n'ont toujours pas fourni leurs Rapports sur les résultats ministériels, alors il serait intéressant d'obtenir une réponse à cette question. Poser la question est une chose, obtenir la réponse est bien différent, je le comprends.

La sénatrice Pate : Merci beaucoup.

La sénatrice Duncan : Il est fait mention de la rapidité des résultats, et je m'intéresse en outre à ces mesures de résultat ainsi qu'aux mentions que nous constatons dans les lettres de mandat et de la part des fonctionnaires concernant une approche pangouvernementale.

Je me demande s'il y a des domaines qui ont été mis au jour, des questions que vous voudriez proposer en ce qui concerne les mesures de rendement, mais également, y a-t-il des chevauchements qui ont été portés à votre attention?

M. Giroux : Voilà sans doute une question à laquelle j'ai besoin de réfléchir afin de vous offrir une réponse intelligente et intéressante parce qu'il peut y avoir beaucoup de domaines.

Une chose qui me vient à l'esprit, c'est la révision stratégique des politiques qui est mentionnée dans l'énoncé économique de l'automne et dans le budget. L'expérience de la dernière révision laisse penser que le gouvernement pourrait ne pas chercher avec

finding savings and reviewing its ways of doing things to really generate savings.

Senator Duncan: If it's less than serious, then are there suggestions you might have as to how it might be more seriously thought about?

Mr. Giroux: Yes, I would have suggestions on that.

Senator Duncan: Thank you.

Senator Smith: You've done a great job giving us information, Mr. Giroux and Ms. Grinshpoon. I always go back to thinking about the years when I started on the Finance Committee and working with Senator Marshall. Poor Senator Marshall has been after this transparency issue for as long as I've known her, and I've known her for a few years. We were young people when we started asking these questions. We're still young in our minds.

Going over the transparency issue, page 10 is quite a powerful page when you look at it. Point 1, the government identified \$14.2 billion in new measures without providing specific details. Point 2, the government has been quantifying non-announced spending decisions that could relate to confidential planned spending or provisions for anticipated cabinet decisions. The government has an additional \$8.5 billion in spending over 2022-23 to 2027-28, and there is provision for anticipated near-term pressures.

Could you help me understand what would constitute near-term pressures that would have at least some form of better disclosure and better credibility for simple people like myself to understand?

Mr. Giroux: When I was in the public service, near-term pressures often referred to infrastructure that was in need of urgent repairs, so it could be a national park with a building that was housing visitors that needed repairs. It could also be airports that were in need of repairs. It's difficult without having specific details in the Fall Economic Statement as to what the government means by "anticipated near-term pressures." It could be what we call program integrity, such as the examples I just provided, or it could be other types of pressures, such as provision of compensation for specific groups.

It's very difficult to provide examples of what the government means by near-term pressures without knowing what's in there. It could be occupational health and safety or financial pressures. There's really no way of knowing.

beaucoup de sérieux à trouver réellement les économies et à revoir ses façons de faire pour générer de véritables économies.

La sénatrice Duncan : S'il ne fait pas preuve de sérieux, alors y a-t-il des propositions que vous pourriez avoir sur la manière dont il pourrait s'y attacher plus sérieusement?

M. Giroux : Oui, j'aurais des propositions à ce sujet.

La sénatrice Duncan : Merci.

Le sénateur Smith : Vous avez accompli un excellent travail en nous fournissant ces informations, monsieur Giroux et madame Grinshpoon. Je me rappelle toujours les années où j'ai commencé à siéger au Comité des finances et à travailler avec la sénatrice Marshall. La pauvre sénatrice Marshall s'intéresse à cette question de transparence depuis aussi longtemps que je la connais, et je la connais depuis passablement longtemps. Nous étions jeunes quand nous avons commencé à poser ces questions. Nous sommes toujours jeunes dans notre esprit.

Pour revenir à la question de transparence, la page 10 est assez frappante quand on l'examine. D'abord, le gouvernement a annoncé 14,2 milliards de dollars en nouvelles mesures sans fournir de détails précis. Ensuite, le gouvernement a quantifié les décisions de dépenses non annoncées qui pourraient se rapporter soit à des dépenses prévues confidentielles, soit à des provisions pour des décisions anticipées du Cabinet. Le gouvernement prévoit 8,5 milliards de dollars de dépenses supplémentaires pour la période de 2022-2023 à 2027-2028 en tant que disposition pour pressions à court terme prévues.

Pourriez-vous m'aider à comprendre ce qui constituerait des pressions à court terme d'une façon plus évocatrice et plus crédible pour que des gens simples comme moi puissent comprendre?

M. Giroux : Lorsque j'étais dans la fonction publique, les pressions à court terme faisaient souvent référence à des infrastructures exigeant des réparations urgentes, alors il pourrait s'agir d'un parc national où un bâtiment hébergeant des visiteurs qui a besoin de réparations. Il pourrait aussi s'agir d'aéroports qui avaient besoin de réparations. Il est difficile sans avoir de détails spécifiques dans l'énoncé économique de l'automne d'établir ce que le gouvernement entend par « pressions à court terme prévues ». Il pourrait s'agir de ce que nous appelons l'intégrité des programmes, comme les exemples que je viens de fournir, ou il pourrait s'agir d'autres types de pressions, comme la prestation d'indemnités à des groupes particuliers.

Il est très difficile de fournir des exemples de ce que le gouvernement entend par pressions à court terme sans savoir de quoi il s'agit. Il pourrait s'agir de pressions liées à la santé et à la sécurité au travail ou de pressions financières. Il n'y a vraiment aucun moyen de le savoir.

Senator Smith: If you could give us three recommendations that could help us deal with the various departments in Finance — this is something that we did about four or five years ago. We started saying if you don't send decision makers, then don't send us people who give us nice looks and figures; give us people who can make some decisions. That worked for quite a period of time, and I think it was a positive situation for us.

Is there anything else we can do to try, not extract, but to get information on a more — I'm not going to say a willing or less controlled basis — What can we do as a committee? Are there a couple of ideas you could give us to help us in our pursuit of better and more timely information?

Mr. Giroux: I think that as parliamentarians, you could certainly ask for a breakdown by department of these near-term pressures, planned spendings or provisions for anticipated cabinet decisions. If the government is not willing to open its kimono entirely for future cabinet decisions, which is understandable, it could at least disclose which departments — or, at the very least, which areas — it plans to spend these significant amounts of money on, especially when we're talking about near-term spending pressures.

I see no obvious reasons why the government would not be able to give you, as parliamentarians, a breakdown by department.

Senator Smith: If you could give us just two or three suggestions in writing so that we could discuss this among ourselves in terms of when people from the various financial departments come and present to us, I think that might be helpful.

The Chair: Any comments, Mr. Giroux?

Mr. Giroux: We'll be pleased to provide you with suggestions — yes, in writing.

The Chair: Honourable senators, this brings us to the end of the first panel. Mr. Giroux, as always, this was very informative and enlightening. Before we move on to the second panel, I would like to remind Mr. Giroux to please submit your written responses to the clerk by the end of the day on Tuesday, November 29, 2022, due to the fact that we have a time frame on reporting to the Senate.

Honourable senators, we will now continue with our second panel.

Le sénateur Smith : Si vous pouviez nous donner trois recommandations qui pourraient nous aider à composer avec les différents ministères en matière de finances — il s'agit de quelque chose que nous avons fait il y a environ quatre ou cinq ans. Nous avons commencé par dire : si vous ne nous envoyez pas des décisions, alors ne nous envoyez pas des gens qui nous fournissent de beaux aperçus et de beaux chiffres; donnez-nous au moins des gens qui peuvent prendre certaines décisions. Cela a fonctionné pendant un certain temps, et je pense que c'était une situation bénéfique pour nous.

Y a-t-il autre chose que nous puissions faire pour tenter, non pas d'extraire, mais d'obtenir des renseignements d'une manière — je ne vais pas dire plus volontaire ou moins contrôlée — que pouvons-nous accomplir en tant que comité? Avez-vous quelques idées à nous donner pour nous aider à obtenir de meilleures informations plus rapidement?

M. Giroux : Je crois qu'en votre qualité de parlementaires, vous pourriez certainement demander une ventilation par ministère de ces pressions à court terme, des dépenses prévues ou des provisions pour les décisions anticipées du Cabinet. Si le gouvernement n'est pas disposé à dévoiler complètement les futures décisions du Cabinet, ce qui est compréhensible, il pourrait au moins divulguer les ministères — ou, à tout le moins, les domaines — dans lesquels il prévoit de dépenser d'importantes sommes d'argent en particulier lorsqu'il est question de pressions de dépenses à court terme.

Je ne relève aucune raison évidente qui empêcherait le gouvernement de vous donner, en tant que parlementaires, une ventilation par ministère.

Le sénateur Smith : Si vous pouviez simplement nous donner deux ou trois propositions par écrit afin que nous puissions en discuter entre nous quand des personnes provenant de différents ministères financiers viennent nous présenter leur travail, je crois que cela pourrait être utile.

Le président : Avez-vous des commentaires, monsieur Giroux?

M. Giroux : Nous serions ravis de vous fournir quelques propositions — oui, par écrit.

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, cela nous amène à la fin de notre discussion avec le premier groupe de témoins. Monsieur Giroux, comme toujours, cela a été très instructif et éclairant. Avant que nous ne passions au deuxième groupe de témoins, j'aimerais rappeler à M. Giroux de bien vouloir soumettre les réponses écrites à la greffière avant la fin de la journée le mardi 29 novembre 2022, puisque nous avons un délai à respecter pour faire rapport au Sénat.

Mesdames et messieurs, nous poursuivrons maintenant avec notre deuxième groupe de témoins.

We have officials from the Department of Finance Canada with us today to speak to us about Part 1 only of Bill C-32. Honourable senators, please keep this in mind when asking questions. Other officials from Finance Canada and other departments will be with us later today to discuss the other parts of Bill C-32.

I am told and been informed by the clerk that Madam Lindsay Gwyer, Director General, Legislation, Tax Legislation Division, will offer opening remarks and will then be supported by her colleagues during the question period.

[Translation]

Welcome to all of you and thank you for having accepted our invitation, through Ms. Gwyer, to testify before the Standing Senate Committee on National Finance on Bill C-32.

[English]

Before we begin, I would like to ask all the other witnesses that I did not name to please introduce yourselves should you be called upon to answer. I want to thank you in advance.

Before giving Ms. Gwyer the floor, I would like to inform the senators that her opening remarks will be longer than the usual five minutes. I've been informed they will be approximately 15 minutes because, as we know, Part 1 of this bill includes over 20 income tax-related measures.

Ms. Gwyer, The floor is yours for your comments, please.

Lindsay Gwyer, Director General, Legislation, Tax Legislation Division, Department of Finance Canada: Thank you, Mr. Chair, and thank you for having us here today. As mentioned, there are 21 measures in Part 1 of the bill. They are all income tax measures, although there are also some related amendments to other statutes.

All of the measures in Part 1 of the bill were announced in Budget 2022 or earlier. Some were announced in Budget 2021, and a few were announced at other, earlier times. I will go through all the measures and give just a brief overview of each measure, and then we would, of course, be happy to provide more detail during the question portion of the meeting.

I'll go through the measures in the order that they appear in the summary at the beginning of the bill.

The first measure is an anti-flipping measure. It would deem individuals who sell residential properties within one year of owning them to be carrying on a business. The consequence of that is that they wouldn't be able to benefit from the principal-residence exemption or from the 50% inclusion rate for capital

Des fonctionnaires du ministère des Finances du Canada sont parmi nous aujourd'hui afin de nous parler uniquement de la première partie du projet de loi C-32. Veuillez garder cela à l'esprit au moment de poser vos questions. D'autres fonctionnaires du ministère des Finances et d'autres ministères seront avec nous plus tard aujourd'hui pour discuter des autres parties du projet de loi C-32.

On me dit que Lindsay Gwyer, directrice générale, Législation, Division de la législation de l'impôt, fera des déclarations préliminaires et sera ensuite soutenue par ses collègues pendant la période de questions.

[Français]

Bienvenue à vous tous et merci, par l'intermédiaire de Mme Gwyer, d'avoir accepté notre invitation de témoigner devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales sur le projet de loi C-32.

[Traduction]

Avant de commencer, j'aimerais demander à tous les autres témoins que je n'ai pas nommés de bien vouloir se présenter si jamais ils doivent prendre la parole. Merci d'avance.

Avant de donner la parole à Mme Gwyer, j'aimerais informer les sénateurs que ses remarques préliminaires seront plus longues que les cinq minutes habituelles. Elle disposera d'environ 15 minutes, car, comme nous le savons, la partie 1 de ce projet de loi comprend plus de 20 mesures liées à l'impôt sur le revenu.

Madame Gwyer, la parole est à vous.

Lindsay Gwyer, directrice générale, Législation, Division de la législation de l'impôt, ministère des Finances Canada : Je vous remercie, monsieur le président, et merci de nous recevoir aujourd'hui. Comme vous l'avez mentionné, la partie 1 du projet de loi comprend 21 mesures. Elles sont toutes des mesures relatives à l'impôt sur le revenu, bien qu'il y ait quelques modifications connexes à d'autres lois.

Toutes les mesures figurant dans la partie 1 du projet de loi ont été annoncées dans le budget de 2022 ou plus tôt. Certaines ont été annoncées dans le budget de 2021, et quelques-unes ont été annoncées à d'autres moments, plus tôt. Je vais passer en revue toutes les mesures et donner un bref aperçu de chacune d'entre elles, et ensuite nous serons, bien sûr, ravis de fournir davantage de détails durant la période de questions de la réunion.

Je présenterai les mesures dans l'ordre où elles apparaissent dans le résumé figurant au début du projet de loi.

La première mesure est une mesure anti-revente précipitée. Les personnes qui vendent un bien immobilier résidentiel dans l'année qui suit leur acquisition seraient réputées exploiter une entreprise. En conséquence, elles ne bénéficieraient pas de l'exemption pour résidence principale ou du taux d'inclusion des

gains. There would be exceptions to address situations where the property is sold as a result of certain life events.

The next measure is the creation of the Tax-Free First Home Savings Account. This is a new tax-free account, which was announced in Budget 2022. It would allow individuals to contribute up to \$8,000 per year towards saving for a first-time home. The maximum contributions to the plan would be \$40,000. Contributions to the plan would be deductible, similar to an RRSP, and withdrawals from the plan would be tax-free as long as they are made to purchase a qualifying home.

The next measure, measure (c), relates to the phase-out for flow-through shares for oil, gas and fossil fuel sectors. This amendment would phase out flow-through shares. It would prevent flow-through shares from being issued for expenditures incurred with respect to oil, gas and fossil fuel sector activities. It would apply to flow-through share agreements entered into on or after March 31, 2023.

The next measure also relates to flow-through shares. It's the creation of the Critical Mineral Exploration Tax Credit. This is a new credit that was also announced in Budget 2022, and it's a credit that could be flowed out to individuals through the issuance of flow-through shares. It's very similar to the existing Mining Exploration Tax Credit, except that it would provide a 30% credit rate, instead of the 15% credit rate, and it would apply in lieu of the Mining Exploration Tax Credit, so someone could not claim both credits. The new Critical Mineral Exploration Tax Credit would be available for exploration costs for certain critical minerals that are listed in the legislation and budget. Generally, they're minerals that support the creation of clean technologies.

The next measure was also announced in Budget 2022. It's the creation of the Canada Recovery Dividend. This measure would create a one-time extra tax of 15% on banks and life insurer groups. The tax would be payable on the average of 2020 and 2021 taxable income. There would be a \$1-billion exemption, which would need to be split between the members of a related group. That tax would be payable over five years, starting in 2022.

The next measure is closely related. It's the additional tax on banks and life insurers, which was also announced in Budget 2022. It would create a permanent additional 1.5% tax on the income of banks and life insurers above \$100 million. Again, that \$100-million exemption would need to be split between the members of related groups. That new tax would start to apply to taxation years ending after April 7, 2022. For that first tax year that does end after April 7, 2022, the tax would be prorated, so it

gains en capital de 50 %. Il y aurait des exceptions pour les situations où le bien immobilier est vendu en raison de certaines circonstances de la vie.

La prochaine mesure est la création d'un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété. Il s'agit d'un nouveau compte libre d'impôt, qui a été annoncé dans le budget de 2022. Il permettrait aux personnes de cotiser jusqu'à 8 000 \$ par année pour l'achat d'une première propriété. Les cotisations maximales seraient de 40 000 \$. Les cotisations au régime seraient déductibles, comme dans le cas d'un REER, et les retraits du régime seraient non imposables, tant qu'ils sont effectués pour l'achat d'une habitation admissible.

La mesure suivante, la mesure (c), concerne l'élimination progressive des actions accréditives pour les secteurs du pétrole, du gaz et des combustibles fossiles. Cet amendement vise à éliminer progressivement les actions accréditives. Il empêcherait l'émission d'actions accréditives pour les dépenses engagées dans le cadre des activités des secteurs du pétrole, du gaz et des combustibles fossiles. La mesure s'appliquerait aux conventions d'actions accréditives conclues à partir du 31 mars 2023.

La mesure suivante concerne également les actions accréditives. Il s'agit de la création d'un crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques. Ce nouveau crédit a lui aussi été annoncé dans le budget de 2022 et il s'agit d'un crédit qui pourrait être versé à des personnes par l'émission d'actions accréditives. Il est très similaire au crédit d'impôt pour l'exploration minière existant, sauf qu'il prévoit un taux de crédit de 30 %, au lieu du taux de 15 %, et qu'il s'appliquerait à la place du crédit d'impôt pour l'exploration minière, ce qui fait qu'une personne ne pourrait pas demander les deux crédits. Le nouveau crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques serait disponible pour les coûts d'exploration de certains minéraux critiques qui sont énumérés dans la loi et le budget. En général, il est question de minéraux qui soutiennent la création de technologies propres.

La prochaine mesure a aussi été annoncée dans le budget de 2022. Il s'agit de la création du dividende pour la relance au Canada, ou DRG. Cette mesure créerait un impôt supplémentaire ponctuel de 15 % pour les groupes de banques et d'assureurs-vie. L'impôt serait payable sur la moyenne des revenus imposables de 2020 et 2021. Il y aurait une exemption de 1 milliard de dollars, qui devrait être répartie entre les membres d'un groupe concerné. Cet impôt serait payable sur cinq ans, à partir de 2022.

La mesure suivante est étroitement liée. Il s'agit de l'impôt supplémentaire pour les banques et assureurs-vie, qui a aussi été annoncé dans le budget de 2022. La mesure mettrait en œuvre un impôt supplémentaire de 1,5 % du revenu imposable des banques et des assureurs-vie supérieur à 100 millions de dollars. Encore une fois, cette exemption de 100 millions de dollars devrait être répartie entre les membres du groupe. Ce nouvel impôt commencerait à s'appliquer aux années d'imposition se

would only apply to the portion of the tax year ending after April 7, 2022.

Next, measure (g) deals with income tax reporting requirements for trusts. It would amend the reporting requirements for trusts in two ways. First, it would broaden the test to determine whether a trust is required to file a tax return. Certain trusts that previously didn't have revenues and were not required to file tax returns would now be required to file tax returns. In addition, it would create a beneficial ownership reporting requirement. Certain trusts would be required to file information with the Canada Revenue Agency, the CRA, regarding the identity of their beneficiaries, settlers and trustees or people who control the trust.

Next, measure (h) relates to mutual fund trusts that are traded on stock exchanges, typically referred to exchange-traded funds, or ETFs. This measure would limit the ability of an ETF to allocate excessive capital gains to redeeming unit holders. This measure is intended to prevent the inappropriate deferral of tax through the excess allocation of capital gains.

Next, measure (i) relates to the Underused Housing Tax Act, but it involves amendments to the Income Tax Act. The Income Tax Act currently includes a rule that requires a non-resident who is selling Canadian real estate to obtain a clearance certificate from the CRA prior to the sale, stating that no taxes are owed by the non-resident or would become owed as a result of the sale. If that clearance certificate is not received by the non-resident seller, then the purchaser has an obligation to withhold Canadian tax on that sale price. These existing rules would be extended so that the CRA could deny the issuance of that certificate in situations where there has been non-compliance with the Underused Housing Tax Act.

Next, measure (j) changes the First-Time Home Buyers' Tax Credit. It was announced in Budget 2022. The First-Time Home Buyers Tax Credit is currently a \$5,000 credit available to individuals who purchase a first-time home. It's calculated at a 15% rate. The credit would be doubled from \$5,000 to \$10,000, still calculated at a 15% rate. It would apply to home purchases made in 2022 and onward.

The next measure is a change to the existing Medical Expense Tax Credit. The definition of medical expenses under the Medical Expense Tax Credit would be extended to allow expenses related to surrogacy and to obtain sperm, ova or embryos.

terminant après le 7 avril 2022. Pour la première année d'imposition qui se termine après le 7 avril 2022, l'impôt serait calculé au prorata, de sorte qu'il ne s'appliquerait qu'à la partie de l'année d'imposition prenant fin après le 7 avril 2022.

Ensuite, la mesure (g) traite des exigences en matière de déclaration pour les fiducies. Elle modifierait les exigences en matière de déclaration pour les fiducies de deux façons. Premièrement, elle élargirait le critère visant à établir si une fiducie est tenue de produire une déclaration de revenus. Certaines fiducies qui, auparavant, n'avaient pas de revenus et n'étaient pas tenues de produire des déclarations de revenus, seraient désormais obligées de le faire. En outre, la loi créerait une obligation de déclarer la propriété effective. Certaines fiducies seraient tenues de fournir à l'Agence du revenu du Canada, l'ARC, des renseignements sur l'identité de leurs bénéficiaires, de leurs constituants ou des personnes qui contrôlent la fiducie.

Ensuite, la mesure (h) concerne les fiducies de fonds communs de placement qui sont négociées en bourse, généralement appelées fonds négociés en bourse, ou FNB. Cette mesure limiterait la capacité d'un FNB d'allouer des gains en capital excessifs aux détenteurs d'unités rachetées. Cette mesure vise à empêcher le report inapproprié de l'impôt par l'attribution excessive de gains en capital.

On retrouve ensuite la mesure (i) concernant la Loi sur la taxe sur les logements sous-utilisés, mais elle implique des modifications de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Loi de l'impôt sur le revenu comprend actuellement une règle qui exige qu'une personne non résidente vendant un bien immobilier canadien obtienne un certificat de décharge de l'ARC avant la vente, dans lequel il est précisé qu'aucun impôt n'est dû ou ne serait dû à la suite de la vente par la personne non résidente. Si cette dernière n'obtient pas ce certificat de décharge, l'acheteur est tenu de retenir l'impôt canadien sur le prix de vente. Ces règles déjà en vigueur seraient modifiées de manière à ce que l'ARC puisse refuser la délivrance de ce certificat dans les cas de non-respect de la Loi sur la taxe sur les logements sous-utilisés.

Puis, la mesure (j) change le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation. Cela a été annoncé dans le budget de 2022. Le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation est actuellement un crédit de 5 000 \$ offert aux personnes qui achètent une première habitation. Il est calculé à un taux de 15 %. Le crédit serait doublé, passant de 5 000 \$ à 10 000 \$, et serait toujours calculé à un taux de 15 %. Il s'appliquerait aux achats d'habitation effectués à compter de 2022.

La mesure qui suit est un changement apporté au crédit d'impôt pour frais médicaux. La définition des frais médicaux visés par le crédit d'impôt pour frais médicaux serait élargie pour permettre les dépenses liées à la maternité de substitution et à l'obtention de sperme, d'ovules ou d'embryons.

Measure (l) is another tax credit which was announced in Budget 2022. It's the Multigenerational Home Renovation Tax Credit. These amendments would create a new tax credit that would apply to expenses incurred to create a legal secondary unit in a house in order to allow a senior or an adult with a disability to live with a family member. It would be a 15% refundable credit, which would apply to up to \$50,000 of eligible expenses incurred to create that legal secondary unit, and it would apply to 2023 onward.

Measure (m) is a change to the phase-out rate for the small business deduction. The small business deduction is a rate reduction on the first \$500,000 of active business income of a Canadian-controlled private corporation. There are rules that may phase out the availability of that \$500,000 deduction. One of the phase-outs relates to whether the corporation has a certain amount of taxable capital employed in Canada. Under the current rules, if the Canadian-controlled private company has taxable capital employed in Canada of \$10 million, the small business deduction begins to be phased out. It's fully phased out at \$15 million of taxable capital. This measure would amend that phase-out range to increase it. It would still begin at \$10 million of taxable capital, but it would end at \$50 million of taxable capital. The phase-out rate would be much lower, which would allow more Canadian-controlled private corporations to qualify for the small-business deduction, and it would increase the amount of the deduction for corporations that are currently within that existing phase-out rate.

Next, measure (n) relates to a change in International Financial Reporting Standards 17, or IFRS 17. This is a change to the financial reporting standards that impacts insurers. A number of technical amendments are being made to the Income Tax Act to ensure, taking into account these changes in reporting standards, that the timing of when tax is paid under the Income Tax Act continues to properly coincide with the timing of when profits are earned by insurers.

The next measure is (o). It relates to registered charities and the disbursement quota that registered charities currently need to comply with. There are existing rules that require a charity to disburse a certain percentage of its assets that are not used in charitable activities or administration, so typically that means investment assets.

La mesure (l) représente un autre crédit d'impôt qui a été annoncé dans le budget de 2022. Il s'agit du crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles. Ces amendements créeraient un nouveau crédit d'impôt qui s'appliquerait aux dépenses engagées au moment de créer une unité secondaire légale au sein d'une habitation afin de permettre à une personne âgée ou à un adulte handicapé de vivre avec un membre de sa famille. Il s'agirait d'un crédit remboursable de 15 %, qui s'appliquerait jusqu'à 50 000 \$ de dépenses admissibles engagées pour créer cette unité secondaire légale, et le crédit s'appliquerait à partir de 2023.

La mesure (m) est une modification du taux d'élimination progressive de la déduction accordée aux petites entreprises. La déduction accordée aux petites entreprises est une réduction de taux sur la première tranche de 500 000 \$ de revenus provenant d'une entreprise exploitée activement par une société privée sous contrôle canadien. Il y a des règles qui peuvent réduire progressivement la disponibilité de cette déduction de 500 000 \$. L'une de ces éliminations progressives tient au fait que la société dispose d'un certain montant de capital imposable utilisé au Canada. Selon les règles en vigueur, si la société privée sous contrôle canadien a un capital imposable utilisé au Canada de 10 millions de dollars, la déduction accordée aux petites entreprises commence à être éliminée progressivement. Elle est entièrement éliminée lorsque le capital imposable atteint 15 millions de dollars. Cette mesure modifierait cette tranche d'élimination progressive afin de l'augmenter. La déduction commencerait toujours à 10 millions de dollars de capital imposable, mais elle se terminerait à 50 millions de dollars de capital imposable. Le taux d'élimination progressive serait beaucoup plus faible, ce qui permettrait à un plus grand nombre de sociétés privées sous contrôle canadien d'être admissibles à la déduction accordée aux petites entreprises, et cela augmenterait le montant de la déduction pour les sociétés qui sont actuellement dans la tranche d'élimination progressive existante.

Ensuite, la mesure (n) concerne un changement des normes internationales d'information financière 17, ou IFRS 17. Il s'agit d'une modification des normes d'information financière qui a une incidence sur les assureurs. Un certain nombre de modifications techniques sont apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu afin que l'on puisse s'assurer, tout en tenant compte de ces changements dans les normes de rapport, que le moment du paiement de l'impôt en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu continue de coïncider de manière appropriée avec le moment où les profits sont perçus par les assureurs.

La mesure suivante est (o). Elle vise les organismes de bienfaisance enregistrés et le contingent des versements que ces organismes doivent actuellement respecter. Il existe des règles qui obligent un organisme de bienfaisance à dépenser un pourcentage de ses actifs qui ne servent pas directement à des activités de bienfaisance ou à son administration, ce qui correspond généralement à des actifs d'investissement.

This measure would change the disbursement quota, which is currently 3.5%. It would change it to apply on a graduated basis, so for any of those assets that are subject to the disbursement quota, generally for those investment assets, the rate would be 5% on those assets in excess of \$1 million.

The next measure is (p). It relates to the General Anti-Avoidance Rule, or GAAR, as it's typically referred to. It is a rule that allows the Canada Revenue Agency to re-determine tax consequences in situations where a tax benefit has been obtained through an avoidance transaction that abuses the Income Tax Act.

The General Anti-Avoidance Rule would be amended to allow the CRA to apply it in situations where there are tax attributes that are created in an abusive transaction but those tax attributes have not yet been used. This measure is a response to a 2018 Court of Appeal decision which determined that the requirements to satisfy the General Anti-Avoidance Rule could not be satisfied where the tax attributes have not yet been used. This rectifies the consequences of that decision and will cause the General Anti-Avoidance Rule to be applied by the CRA in the same manner as it was applied prior to that 2018 decision.

The next measure relates to the avoidance of tax. There is an existing rule under the Income Tax Act that prevents a person who has a tax liability from seeking to avoid the payment of that tax liability by transferring assets to a related person for less than fair market value. For example, in the context of a corporation, this rule would apply to prevent assets from being removed out of that corporation in order to strand that tax liability and make it uncollectible by the CRA.

Amendments are being made to strengthen that rule. This is to address a court case and certain very specific, complex, aggressive planning that is being promoted by certain people as a way to try to avoid the current rule. Corresponding amendments would also be made to the similar rule that exists in the Excise Tax Act, the Excise Act, 2001 and Part 1 of the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act.

The next measure, (r), relates to registered investments. It's a measure from Budget 2021 that would change the rules for the calculation of tax payable by a registered investment that holds property that is not a qualified investment.

Measure (s) relates to interest coupon stripping, which is an arrangement that is engaged in by non-residents who lend money to non-arm's-length Canadian corporations. They engage in this practice of sometimes transferring the right to receive interest to

Cette mesure changerait le contingent des versements, qui est présentement de 3,5 %. Elle le modifierait pour qu'il s'applique de manière graduée, de sorte que pour tous les actifs visés par le contingent des versements, généralement les actifs d'investissement, le taux serait de 5 % pour les actifs dépassant 1 million de dollars.

La prochaine mesure est (p). Elle traite de la règle générale anti-évitement, appelée généralement la RGAE. C'est une règle qui permet à l'Agence du revenu du Canada de déterminer le montant d'un attribut fiscal dans les situations où un avantage fiscal a été obtenu par une opération d'évitement qui abuse de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La règle générale anti-évitement serait modifiée afin de permettre à l'ARC de l'appliquer dans les situations où il existe des attributs fiscaux qui découlent d'une opération abusive, mais que ceux-ci n'ont pas encore été utilisés. Cette mesure est une réponse à une décision de la Cour d'appel de 2018 qui a établi que les exigences pour respecter la règle générale anti-évitement ne pouvaient pas être respectées si les attributs fiscaux n'ont pas encore été utilisés. Cela rectifie les conséquences de cette décision et permettra à l'ARC d'appliquer la règle générale anti-évitement de la même manière qu'elle l'était avant cette décision de 2018.

La prochaine mesure concerne l'évitement fiscal. Il existe une règle en vigueur dans le cadre de la Loi de l'impôt sur le revenu qui empêche une personne de se soustraire à ses obligations fiscales en transférant ses actifs à une personne avec qui elle a un lien pour un montant inférieur à la juste valeur marchande. Par exemple, dans le contexte d'une société, cette règle s'appliquerait afin d'empêcher que des actifs soient soustraits de la société afin de faire échouer cette obligation fiscale et de la rendre irrécouvrable par l'ARC.

Des modifications sont effectuées pour renforcer cette règle. Elles visent à tenir compte d'une affaire judiciaire et de certaines mesures de planification très précises, complexes et agressives qui sont utilisées par certaines personnes comme moyen d'éviter la règle actuelle. Des modifications correspondantes seraient aussi apportées à la règle similaire qui existe dans la Loi sur la taxe d'accise, la Loi de 2001 sur l'accise et la partie 1 de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

La mesure suivante, la mesure (r) porte sur les placements enregistrés. Il s'agit d'une mesure du budget de 2021 qui changerait les règles de calcul de l'impôt à payer pour un placement enregistré qui détient un bien qui n'est pas un placement admissible.

La mesure (s) a trait aux coupons d'intérêts détachés, qui est un arrangement effectué par des personnes non résidentes qui prêtent de l'argent à des sociétés canadiennes ayant un lien de dépendance. Ils se livrent à cette pratique qui consiste parfois à

another person who is subject to a lower withholding tax rate. It's a structure that is used to try to either reduce or eliminate Canadian withholding tax on these payments of interest that would otherwise be subject to Canadian withholding tax.

Certain technical amendments are being made to address that planning and to effectively recalculate the withholding tax to ensure that those interest coupon stripping arrangements don't allow Canadian tax to be avoided.

The next measure is (t). It relates to the CRA's audit powers. It would amend the Income Tax Act to change the CRA's audit-related powers in order to allow CRA to require people to answer all reasonable questions and provide all reasonable assistance for any purpose related to the administration or enforcement of the Income Tax Act. These are amendments that are also being made in response to a court decision.

Corresponding amendments would also be made to similar rules in the Excise Tax Act, the Excise Act, 2001, the Air Travellers Security Charge Act and Part 1 of the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act.

Finally, the last measure in Part 1 relates to air-source heat pumps. There are a number of incentives in the Income Tax Act that exist for green technologies. Amendments would be made to allow air-source heat pumps to benefit from some of these same amendments. In particular, the capital cost allowance rules that apply to certain green technologies would be amended to include air-source heat pumps. The existing rate reduction for manufacturers of zero-emissions technology would also be extended to allow the manufacturing of air-source heat pumps to qualify for that rate reduction.

Mr. Chair, those are all of the measures in Part 1. I and a number of my colleagues who are here would be happy to answer any questions.

[*Translation*]

The Chair: Thank you very much for this information, Ms. Gwyer.

[*English*]

Now we will proceed to questions. I would like to share with senators that we will have five minutes each on the first round. Therefore, please ask questions directly. To the witnesses, please respond concisely. The clerk will inform me when the time is up.

transférer le droit de recevoir les paiements d'intérêts à une autre partie qui est imposée à un taux inférieur de retenue d'impôt. Il s'agit d'une technique utilisée en vue d'essayer de réduire ou d'éliminer la retenue d'impôt canadienne sur ces paiements d'intérêts qui seraient autrement soumis à la retenue d'impôt canadienne.

Certaines modifications techniques sont apportées en vue de régler cette planification et de recalculer efficacement la retenue d'impôt afin que l'on puisse s'assurer que ces arrangements de démembrement des coupons d'intérêts ne permettent pas d'éviter l'impôt canadien.

La mesure qui suit est (t). Elle concerne les prérogatives en matière d'audit de l'ARC. Elle modifierait la Loi de l'impôt sur le revenu afin de changer les prérogatives en matière d'audit de l'ARC pour lui permettre d'exiger que les gens répondent à toutes les questions raisonnables et fournissent toute l'aide raisonnable concernant l'application et l'exécution de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ces amendements sont en outre apportés en réponse à une décision judiciaire.

Les modifications correspondantes seraient également apportées à des règles similaires dans la Loi sur la taxe d'accise, la Loi de 2001 sur l'accise, la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et la partie 1 de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

Pour finir, la dernière mesure de la partie 1 porte sur les thermopompes à air. La Loi de l'impôt sur le revenu prévoit un certain nombre de mesures incitatives pour les technologies vertes. Des modifications seraient effectuées pour permettre aux thermopompes à air de bénéficier de certaines de ces mêmes modifications. Plus particulièrement, les règles de déduction pour amortissement qui s'appliquent à certaines de ces technologies vertes seraient modifiées de manière à inclure les thermopompes à air. La réduction de taux pour les fabricants de technologies à zéro émission actuelle serait également élargie pour permettre aux fabricants de thermopompes à air de bénéficier de cette réduction de taux.

Monsieur le président, voilà toutes les mesures de la partie 1. Plusieurs de mes collègues et moi-même serons ravis de répondre à vos questions.

[*Français*]

Le président : Merci beaucoup pour ces informations, madame Gwyer.

[*Traduction*]

Maintenant, nous allons passer à la période de questions. J'aimerais souligner aux sénateurs que vous disposez chacun de cinq minutes au maximum pour la première série de questions. Je vous demande donc de poser vos questions directement, et aux

Senator Marshall: Thank you, Ms. Gwyer. That was an absolutely excellent presentation.

When I look at all of those changes to the Income Tax Act, there are some there that will result in increased revenues to the government, and then there are others that will increase the cost to the government.

Can you tell me, for those that are going to increase revenues, what is the total impact on revenues for those items?

Ms. Gwyer: On a net basis, taking into account the measures that have costs and then the measures that have revenues, the total impact of the bill over six years is net revenues on an accrual basis of just under \$4.2 billion.

Senator Marshall: That's the net number, but I would be interested in the two numbers you net to get the \$4.2 billion. I'd like to get a handle on exactly how much the government is increasing tax revenues.

Ms. Gwyer: Sure. I don't have those two numbers in front of me. I'm just looking at a chart that has all of them, but we could provide you with a chart that shows —

Senator Marshall: So could you provide those two numbers?

A lot of these items were included in Budget 2022, so the revenues and costs are outlined in the budget document. Why wouldn't they be included in the economic statement document also so that parliamentarians don't have to be going back and forth between several documents to try to figure out what is going on?

Ms. Gwyer: In terms of why they're presented separately in those documents, I don't know the answer to that, but that's something we can consider.

Senator Marshall: Could you bring that back? I think that would be very helpful next year. You've got the previously announced measures listed on page 81, but we do have to go back and forth between several documents. I'd be interested in seeing them expanded on and given dollar amounts in this document.

My last question: You're saying that it's a net of \$4.2 billion in extra revenues for the government, but I'm interested in the debt that the government is going to incur as a result of, I guess, all of their expenditures. I'm looking for the Debt Management Report. We've seen the two strategies last year. Now we have a strategy in Budget 2022 and another strategy in the Fall Economic Statement, but we don't even have the actual Debt

témoins, de répondre de façon succincte. La greffière m'avisera quand le temps est écoulé.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie, madame Gwyer. C'était vraiment une excellente présentation.

Quand j'examine tous ces changements apportés à la Loi de l'impôt sur le revenu, certains d'entre eux entraîneront une augmentation des revenus pour le gouvernement, tandis que d'autres augmenteront le coût pour le gouvernement.

Pouvez-vous me dire, en ce qui concerne les changements qui vont augmenter les recettes, quel est l'impact total sur les recettes de ces mesures?

Mme Gwyer : Sur une base nette, compte tenu des mesures qui donnent lieu à des coûts et ensuite des mesures qui génèrent des recettes, l'impact total du projet de loi sur six ans correspond à des revenus nets fondés sur une comptabilité d'exercice d'un peu moins de 4,2 milliards de dollars.

La sénatrice Marshall : Il s'agit du chiffre net, mais je serais intéressée par les deux chiffres que vous déduisez pour arriver à 4,2 milliards de dollars. Je voudrais savoir exactement à quel point le gouvernement augmente les recettes fiscales.

Mme Gwyer : Bien sûr. Je n'ai pas ces deux chiffres devant moi. Je consulte seulement un tableau qui les contient tous, mais nous pourrions vous fournir un tableau qui montre...

La sénatrice Marshall : Alors, vous pourriez fournir ces deux chiffres?

Bon nombre de ces mesures ont été incluses dans le budget de 2022, si bien que les recettes et les coûts sont exposés dans le document du budget. Pourquoi ne figureraient-ils pas également dans l'énoncé économique afin que les parlementaires ne doivent pas parcourir plusieurs documents pour tenter de comprendre ce qui se passe?

Mme Gwyer : Quant à savoir pourquoi ils sont présentés dans des documents distincts, je n'ai pas la réponse à cette question, mais il s'agit de quelque chose que nous pouvons envisager.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous ramener cela? Je pense que cela nous serait très utile l'année prochaine. Vous avez la liste des mesures annoncées précédemment à la page 81, nous devons alterner entre plusieurs documents. J'aimerais que ces mesures soient élaborées et que des montants en dollars leur soient attribués dans ce document.

Ma dernière question est la suivante : vous avez dit qu'il s'agit d'un revenu net supplémentaire de 4,2 milliards de dollars pour le gouvernement, mais je m'intéresse à la dette avec laquelle le gouvernement se retrouvera à la suite, je présume, de toutes ses dépenses. J'examine le *Rapport sur la gestion de la dette*. Nous avons connu les deux stratégies de l'année dernière. Nous avons maintenant une stratégie dans le budget de 2022 et une autre

Management Report for last year. When are we going to see that; when is the government going to release the Debt Management Report for 2021-22?

Ms. Gwyer: I don't know the answer to that, senator. That is outside my area of expertise.

Senator Marshall: Is there anyone there who can help us?

Ms. Gwyer: I don't think there is. Everyone on the line is a subject matter expert.

Senator Marshall: Can you get back to us on that? We're waiting and looking.

[Translation]

Senator Moncion: My first question is about part 1(f), which talks about increasing the business income tax rate on banks and insurance companies. Why is the proposed additional tax on banks and insurance companies permanent rather than temporary? Why is it only targeted at banks and insurance companies when we know that this cost is passed on to consumers?

Pascale Dugré-Sasseville, Director, Financial Institutions Taxation, Department of Finance Canada: Thank you for your question, senator. As you can see, these new taxes have two parts. One is the Canadian stimulus dividend, which is a one-time tax payable over five years. The other is the additional tax, which is a permanent measure. They are really two separate measures.

You asked why this sector was targeted and your question is relevant to both measures. It is a sector that is considered by the government to have done well and, therefore, it is thought that it can contribute to the economic recovery efforts of the Canadian economy.

Senator Moncion: These costs are nevertheless passed on to consumers. Service fees are charged to their customers by financial institutions. The same applies to insurance companies. So it's a bit of a disguised way of getting that revenue.

Why are only these two types of companies being targeted, when the same pricing could apply to many others?

Max Baylor, Director General, Business Income Tax Division, Department of Finance Canada: My name is Max Baylor. I work with Lindsay Gwyer and Pascale Dugré-Sasseville in the Business Income Tax Division. You ask why we target financial institutions. As my colleague said, it's a

dans l'énoncé économique de l'automne, mais nous ne disposons même pas du *Rapport sur la gestion de la dette* de l'année dernière. Quand allons-nous pouvoir le consulter... quand le gouvernement va-t-il publier le *Rapport sur la gestion de la dette* pour 2021-2022?

Mme Gwyer : Je n'ai pas la réponse à cette question, sénatrice Marshall. Cela ne relève pas de mon domaine de compétence.

La sénatrice Marshall : Quelqu'un peut-il nous aider?

Mme Gwyer : Je ne pense pas. Chacun est un expert en la matière.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous nous revenir avec cette information? Nous attendons pour voir.

[Français]

La sénatrice Moncion : Ma première question concerne la partie 1f), qui parle d'augmenter le taux d'imposition du revenu d'entreprise des banques et des compagnies d'assurance. Pourquoi la taxe supplémentaire proposée pour les banques et les compagnies d'assurance est-elle permanente plutôt que temporaire? Pourquoi vise-t-on seulement les banques et les compagnies d'assurance lorsqu'on sait que ce coût est refilé aux consommateurs?

Pascale Dugré-Sasseville, directrice, Fiscalité des institutions financières, ministère des Finances Canada : Merci pour votre question, sénatrice. Comme vous le voyez, ces nouvelles taxes comportent deux parties. Il y a d'abord le dividende pour la relance au Canada, qui est un impôt ponctuel payable sur cinq ans. L'autre est l'impôt additionnel, qui est une mesure permanente. Ce sont vraiment deux mesures distinctes.

Vous avez demandé pourquoi on visait ce secteur et votre question est pertinente pour ces deux mesures. C'est un secteur qui est considéré par le gouvernement comme ayant bien réussi et, par conséquent, il peut contribuer aux efforts en vue de la reprise économique de l'économie canadienne.

La sénatrice Moncion : Ces coûts sont malgré tout refilés aux consommateurs. Les frais de service sont facturés à leurs clients par les institutions financières. Il en va de même pour ce qui est des compagnies d'assurance. C'est donc une façon un peu déguisée d'aller chercher ces revenus.

Pourquoi ne vise-t-on que ces deux types d'entreprises, alors que la même tarification pourrait s'appliquer à plusieurs autres?

Max Baylor, directeur général, Division de l'impôt des entreprises, ministère des Finances Canada : Je m'appelle Max Baylor. Je travaille avec Lindsay Gwyer et Pascale Dugré-Sasseville à la Division de l'impôt des entreprises. Vous demandez pourquoi on cible les institutions financières. Comme

sector that did very well during the pandemic and recovered faster than other sectors. It is also a question of putting things into perspective in terms of the support that was provided to individuals and businesses to help them turn their financial situation around. That's kind of why we're targeting this sector, because its situation is pretty unique.

Senator Moncion: I understand, but the oil sector has also done golden business and is not affected by this measure.

My next question is about the \$8,000 a year for those who want to buy a house. Let's take the example of a couple where one spouse is working and the other is not, but is taking care of the children at home. Is the tax credit available to both? Can the \$8,000 be used by both people? Would that be \$16,000 per family, for a total of \$40,000 per person? Or does the credit only apply to those who are working? Are we talking about a total of \$80,000 or \$40,000 for a couple where one spouse is not working?

Yves Poirier, Director, Economic Development, Department of Finance Canada: Thank you for the question. I am Yves Poirier, Director, Economic Development, Tax Policy Branch.

To answer the question, in fact, each individual can have his or her tax-free first home savings account, or FHSA, provided that he or she meets the other conditions, in particular that they have not owned a home in which they resided for the last four years. Thus, each would be entitled to \$8,000.

In addition, certain attribution rules are suspended under the bill. Under the general approach of the tax system, where one spouse makes a gift of property to another spouse, attribution rules normally apply and result in the income on that property being attributed to the original spouse. In the case of the FHSA, these attribution rules will not apply. It would then be possible for one spouse to gift certain funds to the other spouse to contribute to their own FHSA. In any case, each individual would have their own FHSA with their own limits, which must comply with the different rules to qualify for the program.

Senator Gignac: I thank Ms. Gwyer and her colleagues for being with us this morning. In her opening remarks, Ms. Gwyer alluded to the fact that there would be exceptions. I am talking about the rule against flipping, i.e., someone who would dispose of their property within 12 months. If I understand correctly, in such a case, the sale would be taxed as business income. You talk about exceptions. Can you tell us more about these exceptions?

le disait ma collègue, c'est un secteur qui a très bien réussi pendant la pandémie et dont la reprise a été plus rapide que les autres secteurs. Il est aussi question de mettre les choses en perspective pour ce qui est du soutien qui a été apporté aux individus et aux entreprises pour les aider à redresser leur bilan financier. C'est un peu la raison pour laquelle on vise ce secteur, car sa situation est assez unique.

La sénatrice Moncion : Je comprends, mais le secteur du pétrole a fait aussi des affaires d'or et il n'est pas touché par cette mesure.

Ma prochaine question concerne la somme de 8 000 \$ par année pour ceux qui veulent faire l'acquisition d'une maison. Prenons l'exemple d'un couple où un conjoint travaille et l'autre ne travaille pas, mais s'occupe des enfants à la maison. Le crédit d'impôt est-il disponible pour les deux personnes? Ce montant de 8 000 \$ peut-il être utilisé par les deux personnes? Parlerait-on alors de 16 000 \$ par famille, pour un total de 40 000 \$ par personne? Ou alors, le crédit ne s'applique-t-il qu'aux personnes qui travaillent? Parle-t-on d'un total de 80 000 \$ ou de 40 000 \$ pour un couple où l'un des deux conjoints ne travaille pas?

Yves Poirier, directeur, Développement économique, ministère des Finances Canada : Merci pour la question. Je suis Yves Poirier, directeur, Développement économique, à la Direction de la politique de l'impôt.

Pour répondre à la question, effectivement, chaque individu peut avoir son compte d'épargne libre d'impôt, ou CELIAPP, pour acheter une première propriété, pourvu qu'il réponde aux autres conditions, notamment qu'il n'ait pas possédé une habitation dans laquelle il résidait au cours des quatre dernières années. Donc, chacun aurait droit à 8 000 \$.

De plus, certaines règles d'attribution sont suspendues en vertu du projet de loi. Selon l'approche générale du système fiscal, quand un époux fait don d'une propriété à un autre époux, des règles d'attribution s'appliquent normalement et font en sorte que le revenu sur cette propriété est attribué à l'époux original. Dans le cas du CELIAPP, ces règles d'attribution ne s'appliqueront pas. Il serait alors possible pour un des deux conjoints de faire don de certains fonds à l'autre conjoint pour qu'il puisse contribuer à son propre CELIAPP. Dans tous les cas, chaque individu aurait son propre CELIAPP avec ses propres limites, qui doivent se conformer aux différentes règles pour se qualifier au programme.

Le sénateur Gignac : Je remercie Mme Gwyer et ses collègues d'être avec nous ce matin. Dans ses propos d'ouverture, Mme Gwyer a fait allusion au fait qu'il y aurait des exceptions. Je parle de la règle contre la revente précipitée, c'est-à-dire de quelqu'un qui disposerait de sa propriété à l'intérieur de 12 mois. Si je comprends bien, dans un tel cas, la vente serait taxée comme un revenu d'entreprise. Vous parlez d'exceptions. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces exceptions?

Mr. Poirier: Thanks, again, for the question. The exceptions are found in the legislation and will be subject to interpretation by the Revenue Agency. These exceptions include the death of the taxpayer or a person related to the taxpayer and the addition to a household — for example, if an elderly person wants to move and join another household, such as that of one of their children. There would be cases of marriage breakdown or common-law relationships. There would also be cases relating to safety, for example if a person faces safety issues. There are cases of illness, cases of moving for work — for example, if one has a new job in another city and has to move. There are cases where there is destruction of property or loss of employment.

Broadly speaking, this is the list that the legislation contains. Again, in all of these cases, an interpretation will have to be made by the Revenue Agency as to whether a person qualifies for an exception.

Senator Gignac: Thank you. Since this announcement was made in the last budget, the world has changed. Interest rates have risen dramatically. At the time, the measure was intended to prevent speculation. However, property prices are changing.

In the case of a forced sale within 12 months, either because of a change of job or city, why is there not symmetrical treatment? Why shouldn't the loss incurred by the person who has to sell his house in a hurry within the next 12 months — there is a downward trend in the volume of transactions and there are far fewer buyers — be deductible as business income? Your intention was to tax the profit as business income rather than as a capital gain. In other words, is this symmetrical, or will the loss that might be contemplated not be deductible?

Mr. Poirier: Indeed, the rule only applies to profits that are made in the case of a flip. Companies that routinely do flips, i.e. hurried buying and selling, are treated as companies. These companies are taxed on their gains and can deduct their losses from their gains when they routinely do this. Here, the issue that had been identified by the government was that people who are in this business and do flips, even though it may not be frequently, can get around the rules by passing it off as something other than business income. The problem that was identified was really on the earnings side, and that's what this rule addresses. On the loss side, in the case of someone who sells their house, who is not really in that kind of business and only does it once, it is their house, not a business. These gains are not taxable, generally speaking, because of the principal residence exemption. These losses would not be deductible.

M. Poirier : Merci, encore une fois, pour la question. Les exceptions se retrouvent dans la législation et seront sujettes à interprétation par l'Agence du revenu. Ces exceptions incluent le décès du contribuable ou d'une personne lui étant liée et l'ajout à un ménage — par exemple, si une personne âgée veut déménager et se joindre à un autre ménage, comme celui de l'un de ses enfants. Il y aurait les cas de rupture de mariage ou de conjoints de fait. Il y aurait aussi les cas ayant trait à la sécurité, par exemple si une personne fait face à des enjeux de sécurité. Il y a les cas de maladie, les cas de déménagement pour le travail — par exemple, si on a un nouvel emploi dans une autre ville et qu'on doit déménager. Il y a les cas où il y a destruction de la propriété ou encore une perte d'emploi.

En gros, c'est la liste que contient la législation. Encore une fois, dans tous ces cas, une interprétation devra être faite par l'Agence du revenu, qui devra déterminer si une personne se qualifie pour une exception.

Le sénateur Gignac : Merci. Depuis que cette annonce a été faite dans le dernier budget, le monde a changé. Les taux d'intérêt ont considérablement augmenté. À l'époque, la mesure visait à éviter la spéculation. Toutefois, les prix de l'immobilier sont en train de changer.

Dans le cas d'une vente forcée dans les 12 mois qui suivent, soit à cause d'un changement d'emploi ou de ville, pourquoi n'y a-t-il pas un traitement symétrique? Pourquoi la perte subie par la personne qui doit vendre sa maison précipitamment dans les 12 prochains mois — on constate un volume de transactions à la baisse et il y a beaucoup moins d'acheteurs — ne serait-elle pas déductible à titre de revenu d'entreprise? Votre intention était de taxer le profit à titre de revenu d'entreprise plutôt qu'à titre de gain en capital. Autrement dit, est-ce symétrique, ou alors, la perte qui pourrait être envisagée ne sera pas déductible?

M. Poirier : Effectivement, la règle s'applique seulement aux profits qui sont faits lors d'un *flip*. Les entreprises qui font couramment des *flips*, donc des achats et des ventes précipitées, sont traitées comme des entreprises. Ces entreprises sont taxées sur leurs gains et peuvent déduire leurs pertes de leurs gains quand elles font cela couramment. Ici, l'enjeu qui avait été identifié par le gouvernement, c'est que des gens qui sont dans ce domaine et font des *flips*, même si ce n'est peut-être pas fréquemment, peuvent contourner les règles en faisant passer cela pour autre chose que les revenus d'une entreprise. Le problème qui avait été identifié était vraiment sur le plan des gains, et c'est ce à quoi s'attaque cette règle. Pour ce qui est des pertes, dans le cas de quelqu'un qui vend sa maison, qui n'est pas vraiment dans ce genre d'entreprise et qui ne le fait qu'une seule fois, il s'agit bien de sa maison, et pas d'une entreprise. Ces gains ne sont pas imposables, de façon générale, à cause de l'exemption pour la résidence principale. Ces pertes ne seraient pas déductibles.

Senator Gignac: Okay, I understand, thank you. I have a quick question. I'm changing the subject. I'd like to address the issue of the elimination of flow-through shares for oil and gas activities. How many oil and gas companies rely on flow-through shares as a source of financing? Is this major or minor? Do you have any figures you are willing to share with us?

Mr. Baylor: With respect to flow-through shares for oil and gas and coal activities, if you look at the numbers, you will see that the revenue generated by the elimination of this measure is relatively minor. The reason is that over the last few years there has been a fairly gradual decline and a trend towards less use of this type of transaction. To answer your question, basically, in terms of numbers, in terms of issuers, we're talking about 30 issuers for this type of vehicle that could be affected. About 100 investors would be affected by this each year.

Senator Gignac: Thank you.

[English]

Senator Smith: I want to go back to Senator Gignac asking about flipping houses within the first year of purchase.

In order to implement this change, the government would need to collect various pieces of data, including purchase and sale dates and the price at which the unit was purchased and sold for, to determine whether the sale meets the criteria. What kind of reporting standards are going to be implemented to ensure the federal government is properly taxing these types of sales?

Mr. Poirier: Thank you for the question. There is already some reporting required when a home is sold, including when it can qualify for the principal-residence exemption. Because of this measure, it would be to the CRA's discretion, but it's possible there would be additional reporting required because of that measure.

I would note, though, that, in general —

Senator Smith: I'm sorry to interrupt you, but you said "at the CRA's discretion." Would there not be a set of rules and guidelines that would be inclusive so that a variety of situations would be looked at? You make it sound like the CRA will determine that, but that means they have unique powers to do anything they want.

Is there not going to be sort of a full description of what the rules are going to be? That's what I'm really asking.

Le sénateur Gignac : D'accord, je comprends, merci. J'ai une petite question rapide. Je change de sujet. J'aimerais aborder la question de l'élimination des actions accréditatives pour les activités pétrolières et gazières. Combien de sociétés pétrolières ou gazières comptent sur les actions accréditatives comme source de financement? Est-ce majeur ou mineur? Avez-vous des chiffres que vous êtes prêt à partager avec nous?

M. Baylor : En ce qui a trait aux actions accréditatives pour les activités pétrolières, gazières et du charbon, si vous regardez les chiffres, vous constaterez que le revenu généré par l'élimination de cette mesure est relativement mineur. La raison est que, au cours des dernières années, on a vu une baisse assez progressive et une tendance vers une moins grande utilisation de ce genre de transaction. Pour répondre à votre question, essentiellement, du point de vue des chiffres, pour ce qui est des émetteurs, on parle d'environ 30 émetteurs pour ce genre de véhicule qui pourraient être affectés. Une centaine d'investisseurs environ seraient affectés par cela chaque année.

Le sénateur Gignac : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Smith : J'aimerais revenir sur la question du sénateur Gignac concernant la revente précipitée de maisons au cours de la première année d'achat.

Pour mettre en œuvre ce changement, le gouvernement devrait recueillir diverses données, y compris les dates d'achat et de vente et le prix auquel l'unité a été achetée et vendue, afin de déterminer si la vente répond aux critères. Quel type de normes de déclaration sera mis en place pour que l'on puisse s'assurer que le gouvernement impose les taxes appropriées sur ces types de ventes?

M. Poirier : Merci de la question. Certaines déclarations sont déjà exigées lors de la vente d'une propriété, y compris quand elle peut être admissible à l'exemption pour résidence principale. En raison de cette mesure, ce serait à la discrétion de l'ARC, mais il est possible qu'il y ait des déclarations supplémentaires à fournir en raison de cette mesure.

Cependant, je noterai que, en général...

Le sénateur Smith : Je suis désolé de vous interrompre, mais vous avez dit « à la discrétion de l'ARC ». N'y aurait-il pas un ensemble de règles et de lignes directrices qui seraient inclusives de manière à ce qu'une diversité de situations soit examinée? Vous laissez entendre que l'ARC le déterminera, mais cela signifie qu'elle a des pouvoirs uniques pour faire tout ce qu'elle veut.

N'y aura-t-il pas une sorte de description complète des règles à suivre? C'est ce que je voudrais vraiment savoir.

Mr. Poirier: There is nothing in the legislation describing exactly what they need to collect. It's in their purview to administer the tax system and decide what information they require for that purpose.

Senator Smith: Okay. I find it a little strange that this would possibly be a good opportunity for the government to manage a situation in terms of the integrity of purchasing and it being a dream for young Canadians to have a home. I'm a little in awe that there wouldn't be more of a description of what the formal rules will be.

Will there be formal rules, or will it be at the discretion of CRA to make that determination?

Mr. Poirier: No, there are formal rules that are included in the legislation. It is normal practice for the CRA to publish guidelines to make sure Canadians understand what the legislation is saying and to interpret the legislation.

Senator Smith: Would there be exceptions in the legislation that would exempt people with exceptional circumstances, or would the change be applied universally? For instance, you lose your job or someone dies. Would these be just be universally accepted, or would they be a part of a group of exceptions that would be outlined in the legislation?

Mr. Poirier: Yes, the exceptions are included in the legislation. Usually the CRA would publish information to make sure Canadians understand the legislation. They do so typically on their website. They would generally list the exceptions.

That's what I would expect in terms of what would qualify as an exception.

Senator Pate: Thank you to all of the witnesses for appearing. My question has to do with the housing as well as the student loan benefits.

As you're no doubt aware, *The Ubyyssey* has recorded that the typical repayment period for students using the federal Canada Student Financial Assistance Program is now between 9 and 15 years. In addition, we know that the rates — the housing affordability issues — RBC released a report in June talking about the housing trends and affordability. They found that the current market was "... the worst level of affordability since the early 1990s."

These two combined add to the current rising cost of food and the other necessities of life.

I'm curious how you see these benefits actually assisting young Canadians. In particular, which young Canadians will they assist? In particular, I would like a breakdown in terms of

M. Poirier : Rien dans la loi ne décrit exactement ce que l'on doit recueillir. Il revient à l'ARC d'administrer le système fiscal et de décider des informations dont elle a besoin à cette fin.

Le sénateur Smith : D'accord. Je trouve un peu étrange que cela puisse être une bonne occasion pour le gouvernement de gérer une situation concernant l'intégrité de l'achat, et c'est le rêve des jeunes Canadiens d'être propriétaire. Je suis un peu étonné qu'il n'y ait pas une description plus détaillée des règles formelles.

Y aura-t-il des règles formelles, ou cette décision sera-t-elle à la discrétion de l'ARC?

M. Poirier : Non, la loi prévoit des règles formelles. Il est de coutume que l'ARC publie des lignes directrices pour s'assurer que les Canadiens comprennent ce que prévoit la loi et qu'ils puissent l'interpréter.

Le sénateur Smith : La loi prévoirait-elle des exceptions pour exempter les personnes se trouvant dans des situations exceptionnelles, ou le changement s'appliquerait-il à tout le monde? Par exemple, quand on perd son emploi ou que la personne décède. Ces changements seraient-ils simplement acceptés par tout le monde, ou feraient-ils partie d'un groupe d'exceptions qui seraient énoncées dans la loi?

M. Poirier : Oui, les exceptions sont prévues dans la loi. L'ARC publie généralement des informations pour s'assurer que les Canadiens comprennent la loi. Elle le fait généralement sur son site Web. Généralement, elle énumère les exceptions.

C'est ce à quoi je m'attendrais concernant ce qui pourrait être considéré comme une exception.

La sénatrice Pate : Je remercie tous les témoins de comparaître. Ma question porte sur le logement et sur les avantages des prêts étudiants.

Comme vous le savez sans doute, selon *l'Ubyyssey*, la période de remboursement typique pour les étudiants qui passent par le programme canadien d'aide financière aux étudiants est aujourd'hui de 9 à 15 ans. De plus, on sait que les taux — les problèmes d'accessibilité aux logements abordables —... la RBC a publié un rapport en juin au sujet des tendances en matière de logement et d'abordabilité. Elle a révélé que le marché actuel était « [...] au niveau le plus bas au chapitre de l'abordabilité, depuis le début des années 1990 ».

Ces deux éléments combinés s'ajoutent à l'augmentation actuelle du coût des denrées alimentaires et des autres produits de première nécessité.

Je suis curieuse de savoir comment vous voyez ces avantages aider les jeunes Canadiens. Surtout, quels jeunes Canadiens vont-ils aider? En particulier, j'aimerais avoir une répartition par

region but also demographics in terms of who you're looking at who would benefit from these initiatives.

Ms. Gwyer: Senator, regarding the first part of your question on the student loans, that's in Part 4 of the bill. There are people here this afternoon to speak to that. There is no one here to speak to that portion of the question.

In terms of the housing measures, Yves, I don't know if you have that kind of information in front of you that you would be able to provide. If not, we can look at what sort of information we can provide in terms of whom the housing measures would impact.

Senator Pate: Thank you very much. That would be incredibly useful if you have the information, because I presume you made those cost estimates on the basis of some idea as to whom you would be providing resources to.

Ms. Gwyer: Yes, that's right. Yves, I don't know if you have anything to add. If not, we will come back with what we have.

Mr. Poirier: We can get back to you.

Senator Pate: Thank you.

Senator Boehm: I'm going to go into the same line that my two predecessors did in terms of asking questions about housing. This committee recently studied Bill C-31. There was a lot in there on rental housing. We heard about the unaffordability crisis for renters across the country and that the government estimated in Budget 2022 that Canada is short 200,000 homes. That's where I'm coming from in asking these questions.

How would the Tax-Free First Home Savings Account proposed in Bill C-32, which is meant primarily to increase housing demand and improve housing affordability for Canadians, close that 200,000-home gap? As well, how long does the Department of Finance expect it will take to close that 200,000-home gap? I realize this is a projection.

Given that it would slightly increase housing demand, in what ways would doubling the First-Time Home Buyers' Tax Credit increase housing affordability for first-time home buyers?

I guess there is another aspect here, too, and that is the uniformity of the top-up. That was discussed in this committee before. The value is different in Toronto and Vancouver than it is, for example, in Atlantic Canada or other less expensive places for renters. Given the reality of the widely disparate house prices

région, mais aussi des données démographiques, pour savoir qui sont les personnes qui pourraient bénéficier de ces initiatives.

Mme Gwyer : Sénatrice Pate, en ce qui concerne la première partie de votre question sur les prêts étudiants, cela figure à la partie 4 du projet de loi. Des personnes sont présentes, ici, cet après-midi, pour en parler. Il n'y a personne ici pour parler de cette partie de la question.

En ce qui concerne les mesures liées au logement, monsieur Poirier, je ne sais pas si vous disposez de ce type d'information que vous pourriez fournir. Sinon, nous pouvons voir quel type d'information nous pouvons fournir concernant les personnes que les mesures liées au logement pourraient toucher.

La sénatrice Pate : Merci beaucoup. Ce serait extrêmement utile si vous aviez l'information, parce que je suppose que vous avez fait ces estimations de coûts en fonction de l'idée que vous faisiez des personnes à qui vous alliez fournir des ressources.

Mme Gwyer : Oui, c'est exact. Monsieur Poirier, je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter. Sinon, nous vous reviendrons avec ce dont nous disposons.

M. Poirier : Nous pouvons vous transmettre l'information.

La sénatrice Pate : Merci.

Le sénateur Boehm : Je poursuis dans la même veine que les deux sénateurs qui m'ont précédé pour ce qui est des questions sur le logement. Le comité a récemment étudié le projet de loi C-31. De nombreuses choses y figurent à propos des logements locatifs. Nous avons entendu parler de la crise du manque d'abordabilité pour les locataires dans tout le pays, et le gouvernement a estimé dans le budget de 2022 qu'il manque au Canada 200 000 logements. C'est là où je veux en venir en posant ces questions.

Comment le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété proposé dans le projet de loi C-32, qui vise essentiellement à accroître la demande de logements et à améliorer l'abordabilité du logement pour les Canadiens, pourrait-il combler l'écart des 200 000 logements? De plus, selon le ministère des Finances, combien de temps faudrait-il pour combler l'écart des 200 000 logements? Je crois comprendre qu'il s'agit d'une prévision.

Étant donné que cela augmenterait légèrement la demande de logements, de quelle manière le fait de doubler le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation rendrait le logement plus abordable pour les acheteurs d'une première habitation?

J'imagine qu'il y a ici un autre aspect également, et c'est l'uniformité du supplément. Cet aspect a été précédemment discuté au sein de notre comité. La valeur est différente à Toronto et à Vancouver par rapport au Canada atlantique, par exemple, ou dans d'autres endroits moins chers pour les

across the country, why is the First-Time Home Buyers' Tax Credit in the statement being applied uniformly? Is the government taking a one-size-fits-all approach here? Why is there no consideration on housing measures for where the home is being rented or purchased?

This series of questions is, unfortunately, for Yves Poirier, I think.

Mr. Poirier: The question of why the First-Time Home Buyers' Tax Credit is a flat amount is a very good question. The objective of the tax credit is to help offset some of the closing costs associated with buying a home. To some extent, these costs do not always correlate with the value of the home. Making it variable by region would certainly add some complexity to the legislation. It's a policy choice that was made by the government to make it a flat amount, which makes it easier to administer for everyone.

On the other measures, on renters, I think that would be more a question for the government. Certainly, what they have done here is to provide more support to individuals who would like to buy a home. Measures like the Tax-Free First Home Savings Account could provide some benefits to renters because if someone opens a First Home Savings Account and they don't buy a home, they're not penalized. They can transfer the amount tax-free, for example, to an RRSP. So there is that. Obviously, the amount required for a down payment could vary based on the value of the home being purchased, which probably means more savings being funnelled through the First Home Savings Account.

I had difficulties, initially, hearing the question because of technical difficulties. I'm not sure if I answered all of them. If not, sorry for that.

Senator Boehm: Well, I started with the gap. How will this address the 200,000-home gap? I realize that's asking for a projection and maybe that's not quite the fairest question. But I did want to emphasize that not only do we have regional disparities, we have urban disparities within the regions as well.

I can appreciate that it's difficult to adjust amounts across, but if you're doing a projection in terms of how this is to address the housing and rental market crises that we have, I would think you would want to put a bit more research into it — or at least research that parliamentarians could see.

Mr. Poirier: Noted, yes.

locataires. Compte tenu de la réalité des prix de l'immobilier qui sont très disparates dans tout le pays, pourquoi le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation dans la déclaration est-il appliqué de manière uniforme? Le gouvernement adopte-t-il une approche universelle à ce chapitre? Pourquoi les mesures relatives au logement ne tiennent-elles pas compte du fait que le logement est loué ou acheté?

Je crois que cette série de questions est, malheureusement, adressée à M. Poirier.

M. Poirier : La question de savoir pourquoi le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation est un montant fixe est une très bonne question. L'objectif du crédit d'impôt est d'aider à atténuer certains des frais de clôture associés à l'achat d'une propriété. Dans une certaine mesure, ces frais ne correspondent pas toujours à la valeur du bien immobilier. Les rendre variables selon la région ajouterait certainement de la complexité à la loi. C'est un choix stratégique qui a été fait par le gouvernement d'en faire un montant fixe, ce qui le rend plus facile à gérer pour tout le monde.

En ce qui concerne les autres mesures, concernant les locataires, je pense que c'est plutôt une question pour le gouvernement. Certainement, ce que l'on a fait ici, c'est fournir plus de soutien aux personnes qui voudraient acheter une maison. Des mesures comme le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété pourraient offrir quelques avantages aux locataires, car, si quelqu'un ouvre un compte d'épargne pour l'achat d'une première propriété et qu'il n'en achète pas, il ne sera pas pénalisé. Il peut transférer le montant libre d'impôt à un compte REER, par exemple. Il y a donc cette possibilité. Évidemment, le montant exigé pour une mise de fonds pourrait varier selon la valeur de la propriété achetée, ce qui signifie probablement que davantage d'épargne est versée dans le compte d'épargne pour l'achat d'une première propriété.

J'ai eu du mal à entendre la question au début, en raison des difficultés techniques. Je ne sais pas si j'ai répondu à toutes les questions. Si ce n'est pas le cas, je m'en excuse.

Le sénateur Boehm : J'ai commencé par la question de l'écart. Comment cela comblera-t-il l'écart des 200 000 logements? Je me rends compte que j'ai demandé une prévision et ce n'est peut-être pas la question la plus juste. Mais je voulais en effet souligner qu'il y a non seulement des disparités régionales, mais aussi des disparités urbaines au sein des régions.

Je peux comprendre qu'il soit difficile de rajuster les montants entre toutes les régions, mais si l'on fait une prévision pour savoir comment résoudre les crises du logement et du marché locatif que nous traversons, je pense qu'il convient de mener un peu plus de recherche sur le sujet... ou du moins des recherches que les parlementaires pourraient consulter.

M. Poirier : Oui, c'est noté.

The Chair: It's noted?

Mr. Poirier: Yes.

Senator Boehm: There was a question in there, but it was also a bit of a statement, and that's what I had started with. I think if we note it as we go along, that's an important point.

Mr. Poirier: Thank you.

Senator Duncan: Thank you to all of the witnesses that have appeared. I would like to explore the Mineral Exploration Tax Credit, if I might. First of all, this particular tax credit — the METC — has been around for a very long time. I believe it's in excess of 25 years. Is there a document available to parliamentarians that reviews the effectiveness of the Mineral Exploration Tax Credit? I would like to start with that.

Ms. Gwyer: Max or Oliver, I don't know if you're aware of any document. If not, we can see what we have.

Oliver Rogerson, Director, Business Income Tax Division, Department of Finance Canada: I'm not aware of any.

Senator Duncan: Thank you. I can assure you that as a one-time former finance minister, the tax credit is incredibly important to Canadians and to the industry, and it is a very effective program.

This budget measure or tax measure doubles that tax credit if you're looking for strategic minerals, and the strategic minerals are spelled out in the document. Natural Resources Canada, or NRCan, will have a regional map of where those minerals currently exist. My concern is that in doubling the tax credit for the strategic minerals, there may be an unintended consequence in some regions where perhaps these minerals don't exist. The increased tax credit will drive the exploration industry to certain areas and lessen their economic contributions in other areas. Has that analysis been done in implementing this tax credit?

Ms. Gwyer: Max or Oliver, is that something you can speak to?

Mr. Rogerson: I'm Oliver Rogerson, Tax Policy Branch.

In developing the list of critical minerals that would be included in the tax credit, we did discuss with Natural Resources Canada the critical minerals list that NRCan previously developed for Canada. From that list, we received information on what is most likely to actually be found in Canada in quantities that could turn into a mine. This measure only supports

Le président : C'est noté?

M. Poirier : Oui.

Le sénateur Boehm : Il y a déjà là une question, mais c'était également une petite observation, et c'est par cela que j'avais commencé. Je pense que si on le note au fur et à mesure, c'est un point important.

M. Poirier : Merci.

La sénatrice Duncan : Je remercie tous les témoins qui ont comparu. Si vous me le permettez, j'aimerais aborder la question du crédit d'impôt pour l'exploration minière. Tout d'abord, ce crédit d'impôt particulier, le CIEM, existe depuis très longtemps. Je crois que cela fait plus de 25 ans. Les parlementaires disposent-ils d'un document qui examine l'efficacité du crédit d'impôt pour l'exploration minière? J'aimerais commencer par cela.

Mme Gwyer : Monsieur Baylor, monsieur Rogerson, je ne sais pas si vous avez connaissance d'un document quelconque. Sinon, nous pouvons voir ce dont nous disposons.

Oliver Rogerson, directeur, Division de l'impôt des entreprises, ministère des Finances Canada : Pas à ma connaissance.

La sénatrice Duncan : Merci. Je peux vous assurer, en tant qu'ancienne ministre des Finances, que le crédit d'impôt est extrêmement important pour les Canadiens et pour l'industrie, et c'est un programme très efficace.

Cette mesure budgétaire ou mesure fiscale double ce crédit d'impôt, si vous cherchez des minéraux stratégiques énoncés dans le document. Ressources naturelles Canada disposera d'une carte régionale des endroits où se trouvent actuellement ces minéraux. Ma crainte, c'est que, en doublant le crédit d'impôt pour des minéraux stratégiques, il pourrait y avoir une conséquence imprévue dans certaines régions où il n'y a peut-être pas ces minéraux. Le crédit d'impôt accru poussera l'industrie de l'exploration vers certaines régions et réduira ses contributions économiques dans d'autres régions. Cette analyse a-t-elle été effectuée au moment de la mise en œuvre de ce crédit d'impôt?

Mme Gwyer : Monsieur Baylor, monsieur Rogerson, pourriez-vous en parler?

M. Rogerson : Je m'appelle Oliver Rogerson, je travaille à la Division de l'impôt des entreprises.

Au moment d'élaborer la liste des minéraux critiques qui seraient inclus dans le crédit d'impôt, nous avons discuté avec Ressources naturelles Canada de la liste des minéraux critiques que le ministère a précédemment élaborée pour le Canada. À partir de cette liste, nous avons reçu des informations sur les minéraux qui sont le plus susceptibles d'être trouvés au Canada

exploration. It's looking for mineral deposits that could at some point in the future be mined or extracted.

We were looking at what is actually likely to be found in Canada, and certainly NRCan is aware of the regions in which it's most likely to find certain minerals. The minerals that the measure supports are those that are particularly used for the development or production of clean technologies such as batteries and permanent magnets for zero-emission vehicles. Since those are the materials that are required, those were the minerals that were included in the list.

Senator Duncan: Thank you.

Yes, I appreciate what the minerals are for, but was that regional map applied in developing this tax credit? We could see a real regional disparity in the exploration industry and an unintended consequence of the exploration industry going from one region to another, which would have an economic consequence for that province or territory. That was my question.

Mr. Rogerson: Thank you for the question.

The measure is really aimed at supporting exploration for the specific minerals. It's not a regional development measure. So wherever the minerals can be found, the exploration for them would be supported.

Senator Duncan: I understand that, but if you've applied the information from NRCan, you know where this is likely to be an effective tax measure. Because it doubles the regular exploration tax credit, I'm asking if an unintended consequence is that we are going to have a regional disparity. Is that in your information?

Mr. Rogerson: That's not something that I have information on right now, no.

Senator Duncan: Thank you.

Senator Bovey: I'd like to thank our witnesses.

My questions are around measure (o) set out in the summary of the bill, the new graduated disbursement quota rate for charities. I appreciate that the government did consultations last year on this issue, and a number of key issues rose to the surface.

I've got a number of questions. First, can you tell me what you mean by "charities in our communities"? Are you talking about the large city foundations, like the Vancouver Foundation or the Winnipeg Foundation, or are you including in this endowment

en quantité suffisante pour permettre l'exploration minière. Cette mesure soutient uniquement l'exploration. Il s'agit des gisements minéraux qui pourraient être exploités ou extraits à un moment donné, à l'avenir.

Nous avons cherché à savoir ce que l'on pouvait trouver au Canada, et Ressources naturelles Canada connaît certainement les régions où il est le plus probable de trouver certains minéraux. Les minéraux que cette mesure soutient sont ceux qui sont particulièrement utilisés dans le développement ou la production de technologies propres, comme des batteries et les aimants permanents pour les véhicules à émission zéro. Puisque ce sont les minéraux nécessaires, ce sont les minéraux qui ont été inclus dans la liste.

La sénatrice Duncan : Merci.

Oui, je comprends à quoi servent les minéraux, mais cette carte régionale a-t-elle été appliquée au moment d'élaborer ce crédit d'impôt? On pouvait voir qu'il y avait une véritable disparité régionale dans l'industrie de l'exploration et une conséquence imprévue de l'industrie de l'exploration entre les régions, ce qui aurait des conséquences économiques pour la province ou le territoire en question. C'était ma question.

M. Rogerson : Merci de la question.

La mesure vise en fait à soutenir l'exploration de minéraux spécifiques. Il ne s'agit pas d'une mesure de développement régional. Donc, partout où les minéraux peuvent être trouvés, l'exploration de ces derniers sera soutenue.

La sénatrice Duncan : Je comprends cela, mais si vous avez appliqué l'information de Ressources naturelles Canada, vous savez où cette mesure fiscale est susceptible d'être efficace. Étant donné qu'elle double le crédit d'impôt ordinaire pour l'exploration, je demande si une des conséquences imprévues est qu'il y aura une disparité régionale. Cela figure-t-il dans vos informations?

M. Rogerson : Non, je n'ai pas d'information à ce sujet pour le moment.

La sénatrice Duncan : Merci.

La sénatrice Bovey : J'aimerais remercier les témoins.

Mes questions concernent la mesure (o) énoncée dans le résumé du projet de loi, à savoir le nouveau taux de contingent des versements progressif pour les organismes de bienfaisance. Je sais que le gouvernement a mené des consultations l'année dernière sur cette question et qu'un certain nombre de problèmes importants ont été soulevés.

J'ai un certain nombre de questions. D'abord, pouvez-vous me dire ce que vous entendez par « organismes de bienfaisance dans nos collectivités »? Parlez-vous des grandes fondations dans les villes, comme la Vancouver Foundation ou la Winnipeg

funds within specific not-for-profit organizations, such as arts organizations and other not-for-profits?

When I've got that answer, I have some other questions.

Blaine Langdon, Director, Charities, Department of Finance Canada: Thank you for the question.

To answer your question, maybe I will describe, generally, how the disbursement quota works, and that might make it clear whom it impacts. The disbursement quota is the minimum amount an organization needs to spend each year on charitable programs or grants to other organizations. It's based on the percentage of their investment assets.

So this is primarily going to impact foundations, private foundations and public foundations, such as the Vancouver Foundation, one of the examples you mentioned, and also a whole host of other foundations in Canada. It would tend to have less of an impact on operational organizations like arts groups. So while the disbursement quota would apply to any of their endowments that they hold, those organizations are typically already spending most of the money they bring in, so they would be easily meeting their disbursement quota. It would generally have more of an impact on foundations than operational organizations.

Senator Bovey: To follow that along a bit, organizations raise money for their operations. They also raise money for their endowments, which have, over the years, been treated like foundations, with rules as to what they can expend out of their endowments. That's part of my question.

In the consultations a year ago, how many and what kinds of organizations were involved in the Department of Finance's consultations, and how extensive were the responses? Is this change in the disbursement quota rate based on the consultations you held a year ago?

Then I'll move on after the answers to those. But I think in operations, you have to understand that there's a difference between the operation of an organization and their foundations, and some organizations have very rich foundations.

Mr. Langdon: Maybe I can be clear on the first part. If you take an arts organization, and they have cash in the bank and investments, there would be a disbursement quota obligation on those amounts; there would be a 3.5% or 5% disbursement obligation based on the value of those investments. That organization would have to spend an equivalent amount on

Foundation, ou incluez-vous dans cette catégorie les fonds de dotation au sein d'organismes à but non lucratif spécifiques, comme les organismes artistiques et d'autres organismes à but non lucratif?

Quand j'aurai la réponse à cette question, je poserai d'autres questions.

Blaine Langdon, directeur, Organismes de bienfaisance, ministère des Finances Canada : Merci de la question.

Pour répondre à votre question, je décrirai peut-être la façon dont fonctionne généralement le contingent des versements, et cela vous permettra peut-être de savoir clairement les personnes qu'il touche. Le contingent de versements est le montant minimum qu'un organisme doit consacrer chaque année à des programmes de bienfaisance ou à des subventions à d'autres organismes. Il repose sur le pourcentage de ses placements.

Cela touchera essentiellement les fondations, les fondations privées et les fondations publiques, comme la Vancouver Foundation, l'un des exemples que vous avez donnés, mais également tout un ensemble d'autres fondations au Canada. Il aurait tendance à avoir moins de répercussions sur les organisations opérationnelles, comme les groupes artistiques. Même si le contingent de versements s'appliquerait à tous les fonds de dotation qu'ils détiennent, ces organismes dépensent déjà la plus grande partie de l'argent qu'ils perçoivent : ils atteignent donc facilement leur contingent de versements. Cela aurait généralement plus de répercussions sur les fondations que sur les organismes opérationnels.

La sénatrice Bovey : Dans la même veine, les organismes recueillent des fonds pour leurs activités. Ils recueillent également de l'argent pour leurs fonds de dotation, lesquels, au fil des ans, étaient considérés comme des fondations, avec des règles relatives à ce qu'ils peuvent dépenser de leurs fonds de dotation. C'est une partie de ma question.

Il y a un an, lors des consultations, combien et quels types d'organismes ont participé aux consultations du ministère des Finances, et quelle a été l'étendue des réponses? Ce changement dans le contingent de versements repose-t-il sur les consultations que vous avez tenues il y a un an?

Je passerai ensuite à autre chose après les réponses à ces questions. Mais je pense que, au chapitre du fonctionnement, vous devez comprendre qu'il y a une différence entre le fonctionnement d'une organisation et celui de ses fondations, et certaines organisations ont des fondations très riches.

M. Langdon : Je peux peut-être éclaircir la première partie. Si l'on prend un organisme artistique, et qu'il a de l'argent en banque et des investissements, il y aurait une obligation de contingent de versements sur ces montants; il y aurait une obligation de versements de 3,5 % ou 5 % selon la valeur de ces investissements. Cet organisme devrait consacrer un montant

charitable activities. Typically, with an operational organization, be it an arts group or a hospital, they would already be meeting the disbursement quota.

As it applies to, for example, a parallel foundation, there would also be a disbursement obligation on that. Those would be the organizations that, by and large, would be required to spend more on their programs.

With respect to the second part of your question, the consultations that we held were largely run over the summer of 2021. It was primarily online. We were planning to do more proactive engagement, but because of the election, we needed to step back somewhat.

We received about 100 what I would call unique submissions from a variety of organizations, foundations, umbrella organizations for the charitable sector, tax professionals, et cetera. Most of those were fairly comprehensive in nature, and we largely based our analysis on those. We also received a number of what we would refer to as write-in campaign-style letters. We got well over 100 of those as well, so there were about 200 in total.

By and large, we looked at the data from the T3010s that are filed by charities for the annual return. We did our analysis over the last decade and further back as to what the investment returns of foundations and charities are. We put forward our recommendations on that basis. Of course, we also took into consideration the submissions of, as I said, charities, foundations and umbrella organizations. It absolutely formed an integral part of our analysis.

Senator Bovey: The charitable sector can see an increase of \$1 to \$2 billion annually as a result of this. What was that data based on?

Mr. Langdon: I think the billion-dollar figure comes from the Budget 2021 announcement. When we did a bit of a deeper dive into those figures, we had to scale that back. We currently estimate that the increase in charitable expenditures would be about \$400 million annually, based on the proposed rate. That looks at the foundations that are currently spending either at 3.5% or below and that would have to increase their expenditures to 5% in order to meet the new disbursement quota.

So as I said, it's primarily based on the annual information returns from charities.

équivalent à des activités de bienfaisance. Généralement, dans le cas d'un organisme opérationnel, qu'il s'agisse d'un groupe artistique ou d'un hôpital, il atteindrait déjà le contingent de versements.

Dans la mesure où cela s'applique, par exemple, à une fondation parallèle, il y aurait également une obligation de versements pour cette fondation. Ce sont les organismes qui, en général, seraient tenus de dépenser davantage pour leurs programmes.

En ce qui concerne la seconde partie de votre question, les consultations que nous avons menées se sont déroulées en grande partie pendant l'été 2021. C'était essentiellement en ligne. Nous avions prévu de collaborer de manière plus proactive, mais en raison des élections, nous avons dû prendre un peu de recul.

Nous avons reçu une centaine de ce que j'appellerais des mémoires uniques d'une diversité d'organisations, de fondations, d'organismes-cadres du secteur de la bienfaisance, de fiscalistes, et cetera. La plupart des mémoires étaient assez exhaustifs, et nous avons largement fondé notre analyse sur ces documents. Nous avons également reçu un certain nombre de ce que nous appelons des lettres de style réponse écrite. Nous avons également reçu plus de 100 de ces lettres, il y en avait donc près de 200 au total.

De manière générale, nous avons examiné les données des formulaires T3010 déposées par les organismes de bienfaisance pour la déclaration annuelle. Nous avons analysé les déclarations d'investissement des fondations et des organismes de bienfaisance au cours de la dernière décennie, voire avant. Nous fondons nos recommandations sur cette analyse. Bien sûr, comme je l'ai dit, nous avons également pris en considération les mémoires des organismes de bienfaisance, des fondations et des organisations cadres. Ils ont absolument fait partie intégrante de notre analyse.

La sénatrice Bovey : Le secteur caritatif peut connaître une augmentation de 1 ou 2 milliards de dollars chaque année en conséquence. Sur quoi reposaient les données?

M. Langdon : Je pense que le chiffre de 1 milliard de dollars provient de l'annonce du budget de 2021. Quand nous avons examiné de plus près ces chiffres, nous avons dû les revoir à la baisse. Nous estimons actuellement que l'augmentation des dépenses de bienfaisance serait d'environ 400 millions de dollars chaque année, selon le taux proposé. Cela concerne les fondations qui dépensent actuellement à un taux de 3,5 % ou moins, et qui devraient augmenter leurs dépenses à 5 % pour respecter le nouveau contingent de versements.

Comme je l'ai dit, cela repose essentiellement sur les déclarations annuelles des organismes de bienfaisance.

The Chair: As chair, I'll ask Ms. Gwyer if you can follow up if there are any additions to that last question asked by Senator Bovey. Follow up in writing, please.

Ms. Gwyer: If there's anything additional, we can follow up.

The Chair: The sponsor of the bill, Senator Loffreda, will have the last question.

Senator Loffreda: Thank you, Ms. Gwyer and all of our witnesses, for being here this morning. Maybe the written response won't be necessary, because I'll follow up now. Based on my experience and interactions with numerous philanthropists, measure (o), set out in the summary, which introduces a new graduated disbursement quota rate for registered charities, is very welcome — going from 3.5% to 5% to assets exceeding \$1 million.

Senator Bovey covered a lot of ground. There have been, as she mentioned, consultations on boosting spending by charities in our communities, which was a very relevant consultation. Many key issues were raised and discussed.

You did mention, in Budget 2021 we were talking about \$1 billion to \$2 billion annually. You've mentioned it's now \$400 million per year. Based on your consultations and on the documentation you may have, why not a higher percentage, given its significant impact on those who rely on its services and the economy as a whole? Why is Canada's percentage rate so low?

Mr. Langdon: Thank you for your question. Just to situate the Department of Finance, obviously we would have done our analysis and made recommendations to the government. The government is obviously the decision maker, and they would have chosen the rate that they wished to set the disbursement quota at. I can speak to some of the figures and the analysis that we looked at.

As we mentioned in our consultation paper on the disbursement quota, we looked to strike the right balance between ensuring that there's an appropriate level of funding for charities and ensuring the long-term sustainability of funding for the charitable sector. Part of that is ensuring that foundations, which are a primary source of funding for charities, are able to provide funding over the longer term.

Le président : À titre de président, je vous demande, madame Gwyer, si vous pouvez faire un suivi, s'il y a des choses à ajouter à la dernière question de la sénatrice Bovey. Veuillez faire un suivi par écrit.

Mme Gwyer : S'il y a quelque chose à ajouter, nous pouvons faire un suivi.

Le président : Le parrain du projet de loi, le sénateur Loffreda, posera la dernière question.

Le sénateur Loffreda : Merci à vous, madame Gwyer, et à tous les témoins, d'être ici ce matin. La réponse écrite ne sera peut-être pas nécessaire, car je ferai le suivi maintenant. D'après mon expérience et les échanges que j'ai eus avec de nombreux mécènes, la mesure au point (o), énoncée dans le résumé, qui introduit un nouveau taux de contingent de versements progressif pour les organismes de bienfaisance enregistrés est très bien accueillie... elle passe de 3,5 à 5 % pour les actifs qui s'élèvent à plus de 1 million de dollars.

La sénatrice Bovey a abordé de nombreux points. Comme elle l'a mentionné, on a mené des consultations sur l'augmentation des dépenses des organismes de bienfaisance dans nos collectivités, lesquelles sont des consultations très pertinentes. De nombreuses questions importantes ont été soulevées et débattues.

Vous avez en effet mentionné que, dans le budget de 2021, nous parlions d'environ 1 à 2 milliards de dollars par an. Vous avez dit que c'est aujourd'hui 400 millions de dollars par an. D'après vos consultations et les documents dont vous pouvez disposer, pourquoi le pourcentage n'est-il pas plus élevé, compte tenu de ses répercussions importantes sur ceux qui dépendent de ses services et sur l'économie dans son ensemble? Pourquoi le taux en pourcentage du Canada est-il si bas?

M. Langdon : Merci de votre question. Simplement pour donner une idée aux représentants du ministère des Finances, évidemment, nous avons effectué notre analyse et formulé des recommandations au gouvernement. Le gouvernement est évidemment le décideur, et il a choisi le taux auquel il souhaitait fixer le contingent de versements. Je peux parler de certains des chiffres et de l'analyse en question.

Comme nous l'avons mentionné dans notre document de consultation sur le contingent de versements, nous cherchions à trouver le juste équilibre entre la garantie d'un niveau de financement approprié pour les organismes de bienfaisance et la garantie de la durabilité à long terme du financement du secteur caritatif. Une partie de ce travail consiste à s'assurer que les fondations, qui sont essentiellement la source de financement des organismes de bienfaisance, sont en mesure de fournir du financement à long terme.

When we did look at the figures, we estimated that foundations were receiving interest and investment income to the tune of about 5% annually. That rises to about 7% when the total returns or realized gains on investments are included. Foundations, of course, are making gifts and grants to other organizations out of that. They're also incurring administrative expenses associated with that.

In terms of the long-term sustainability of funding and to prevent organizations from having to unduly encroach on capital, we believe that 5% would be an appropriate rate. Anything higher than that, you start to see foundations actually having to encroach on the capital, which results over the longer term in a potential decrease in funding for the charitable sector.

Just on the last part of your question, if I may, the 5% rate set here in Canada, there aren't a lot of comparable jurisdictions that have an expenditure rate for charities. The best example would be the United States. Their rate is also 5%, but they include management and administration expenses in that, so in fact, at 5%, we're a little bit higher than them.

Senator Loffreda: Wasn't it 9% a few years ago?

Mr. Langdon: Sorry, 9% . . .

Senator Loffreda: The disbursement quota?

Mr. Langdon: No. The disbursement quota at its highest in Canada was 5% in the 1970s, and it's been between 3.5% and 4.5% over the last number of decades.

Senator Loffreda: So there was never discussion about bringing it close to 9% or 10% or increasing it? I understand it's a government policy decision, but I'm interested in your consultation and what you would have recommended.

Mr. Langdon: Well, again, I think our role is to provide advice to the government. We presented a range of options and the economic impact that those would have resulted in. Obviously, increasing it to 7% or 10% increases expenditures in the short term but could have a detrimental effect on the ability of foundations to fund charitable programs over the longer term. This would particularly affect organizations that don't solicit new donations. There are a significant number of foundations that rely on legacy endowments to fund charitable programs.

The Chair: Thank you, Senator Loffreda. Ms. Gwyer, thank you very much for appearing today with your team.

Lorsque nous avons bel et bien examiné les chiffres, nous avons estimé que les fondations recevaient des intérêts et des revenus de placement à hauteur d'environ 5 % par an. Cela s'élève à environ 7 %, quand on inclut le rendement total ou les gains découlant des investissements. Bien sûr, les fondations font des dons et des subventions à d'autres organismes à partir de ces fonds. Elles assument également des dépenses administratives connexes.

En ce qui concerne la durabilité à long terme du financement, et pour éviter que les organismes aient à puiser indûment dans le capital, nous estimons que 5 % serait un taux approprié. Au-delà de ce taux, les fondations commencent à devoir puiser dans le capital, ce qui entraîne à long terme une diminution potentielle du financement du secteur de bienfaisance.

Pour répondre à la dernière partie de votre question, si je puis me permettre, concernant le taux de 5 % fixé, ici, au Canada, il n'y a pas beaucoup de pays comparables, qui ont un taux de dépense pour les organismes de bienfaisance. Le meilleur exemple serait les États-Unis. Leur taux est également de 5 %, mais ils y incluent les frais de gestion et les frais d'administration, donc, en réalité, à 5 %, nos dépenses sont un peu plus élevées que les leurs.

Le sénateur Loffreda : Le taux n'était-il pas de 9 % il y a quelques années?

M. Langdon : Je m'excuse, 9 %...

Le sénateur Loffreda : Le contingent de versements?

M. Langdon : Non. Le contingent de versements le plus élevé au Canada était de 5 % dans les années 1970, et il se situait entre 3,5 et 4,5 % au cours des dernières décennies.

Le sénateur Loffreda : Il n'y a donc jamais eu de discussion sur la possibilité de le ramener à 9 ou à 10 % ou de l'augmenter? Je comprends qu'il s'agit d'une décision politique du gouvernement, mais je m'intéresse à votre consultation et à ce que vous auriez recommandé.

M. Langdon : Encore une fois, je pense que notre rôle est de conseiller le gouvernement. Nous avons présenté une série d'options et les répercussions économiques qui en auraient résulté. Évidemment, augmenter le taux à 7 ou à 10 % augmentera les dépenses à court terme, mais cela pourrait avoir un effet négatif sur la capacité des fondations de financer les programmes de bienfaisance sur le long terme. Cela affecterait particulièrement les organismes qui ne sollicitent pas de nouveaux dons. Un grand nombre de fondations s'appuient sur les fonds de dotation pour financer les programmes de bienfaisance.

Le président : Merci, sénateur Loffreda. Madame Gwyer, merci beaucoup de comparaître aujourd'hui avec votre équipe.

Before we adjourn, I would like to remind the witnesses through you, Ms. Gwyer, that written responses to the clerk should be sent by the end of the day on Tuesday, November 29, 2022. Do we agree on that?

Ms. Gwyer: Yes. Agreed.

The Chair: Thank you. I would like to inform senators that our next meeting is this afternoon, from 3 p.m. to 5 p.m., in this room, W-120.

Before closing, honourable senators, on behalf of all senators, I would like to thank the entire support team for this committee, those in the forefront of the room as well as those behind the scenes who are not visible. Thank you for all your work, which contributes enormously to the success of our work as senators for all Canadians.

On this, I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

Avant de lever la séance, j'aimerais rappeler aux témoins par votre intermédiaire, madame Gwyer, que les réponses écrites doivent être transmises à la greffière avant la fin de la journée du mardi 9 novembre 2022. Sommes-nous d'accord?

Mme Gwyer : Oui. D'accord.

Le président : Merci. J'aimerais informer mesdames et messieurs les sénateurs que notre prochaine séance se tiendra cet après-midi, de 15 heures à 17 heures, dans cette salle, W-120.

Avant de conclure, mesdames et messieurs les sénateurs, au nom de tous les sénateurs, j'aimerais remercier l'ensemble de l'équipe de soutien de notre comité, ceux qui sont à l'avant de la salle ainsi que ceux qui sont dans les coulisses et qu'on ne voit pas. Je vous remercie de tout le travail que vous effectuez, qui contribue énormément à la réussite de notre travail, en tant que sénatrices et sénateurs pour tous les Canadiens.

Sur ce, la séance est levée.

(La séance est levée.)
